

Cercle d'études numismatiques

« European Centre for Numismatic Studies »
« Centre Européen d'Études Numismatiques »

Siège social : 4, Boulevard de l'Empereur, B-1000 BRUXELLES
info@cen-numismatique.com

Conseil d'administration du CEN

Président- Jean-Claude Thiry : thiryfraikin@skynet.be ;
vice-président - Henri Pottier : henri.pottier@skynet.be ;
secrétaire - Nicolas Tasset : nicolas.tasset@teledisnet.be ;
trésorier - Stéphane Genvier : gen5651@hotmail.com ;
administrateurs - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ;
Christian Lauwers : Christian.Lauwers@kbr.be ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ;
Michel Wauthier : mi.wauthier@clinique-saint-pierre.be
Commissaire aux comptes - Francis Carpioux : bific@skynet.be

Site Internet du CEN

http://www.cen-numismatique.com
Responsable du site Internet - Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Rédaction du bulletin

Secrétaire de rédaction - Jean-Marc Doyen : Jean-Marc.Doyen@ulb.ac.be ;
secrétaires-adjoints - Vincent Geneviève : vincent.genevieve@inrap.fr ;
Luc Severs : lucsevers@gmail.com ;
responsable des recensions, conseiller scientifique -
Gaetano Testa : gites.num@gmail.com ;
traduction des résumés - Charles Euston : gallien@bell.net

Mise en page/graphisme : Ajmage - www.ajmage.com

Publicité

Philip Tordeur : philip.tordeur@telenet.be

Version numérique du bulletin

Le BCEN est accessible en version numérique sur le site, 30 jours après
la parution de la version papier : responsable de gestion du site
Caroline Rossez : caroline@rossez.be

Dates de parution : 30 avril - 30 août - 31 décembre

Date de dépôt des manuscrits : pour le fasc. 53/2 : 30 mars 2016 -
pour le fasc. 53/3 : 31 juillet 2016

Publications du CEN

Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques (BCEN) : 3 parutions par an)
- *The Journal of Archaeological Numismatics (JAN) :* un volume annuel
- *Travaux du Cercle d'Études Numismatiques* (15 volumes parus)
- *Dossiers du Cercle d'Études Numismatiques* (3 volumes parus)

Abonnements

Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel et au *JAN* annuel :
Belgique €68 - étranger €75
Cotisation donnant droit au *BCEN* quadrimestriel seul : Belgique €29 -
étranger €33
Cotisation donnant droit au *JAN* annuel seul : Belgique €44 - étranger
€48

Banques : IBAN BE51 2100 4648 3462 ; BIC GEBABEBB

Forme juridique

« Association sans but lucratif » (asbl) - statuts publiés dans les Annexes
du Moniteur belge du 16-11-2012

Note aux auteurs

Le CEN se réserve le droit de diffuser dans un délai de trente jours une
version électronique du bulletin sur son site Internet ou sur tout autre
site en ligne qu'il jugera utile. Le fait de proposer un texte à la publica-
tion implique automatiquement l'acceptation de ces conditions.

Bulletin du Cercle d'études numismatiques

Volume 52, n° 2 (mai-août 2015)

Sommaire

2

**M. Thibault Cardon,
lauréat du 10^{ème} Prix Quinquennal de Numismatique**

par Jean-Claude THIRY, président du CEN

6

**Monnaies satiriques au XIX^e s. :
l'apport des archives (I)**

par Thibault CARDON

12

**Gallienus to Antioch ? A new PROPECTIO type of
antoninianus from the mint at Antioch, A.D. 264**

by Charles EUSTON

20

**Bronzes arlésiens inédits de
Constance Galle et Julien II César**

par David BERTHOD

24

Bronzes inédits d'Honorius et de Valentinien III

par Jean-Marc DOYEN

avec la collaboration de Renato CAMPO, Michel MOREAU &
Agostino SFERRAZZA

30

**Note sur un *fals* nord-africain daté de l'année 96
de l'Hégire (715)**

par Marc PARVÉRIE

34

**À propos de la 5^{ème} émission de Thessalonique
sous Alexis I^{er} Comnène (1081-1118)**

par Cédric WOLKOW

36

Les *aurei* découpés – supplément 6 : Gordien III

par Roland RAYNAUD

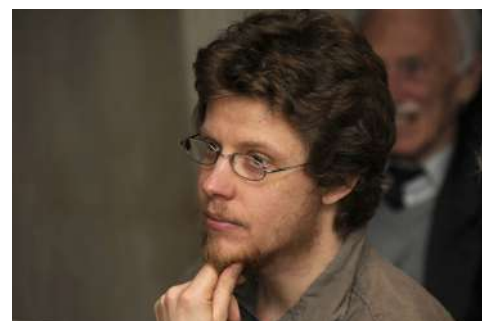
37

**Recension
Jean-Claude MARTINY,**

Het munthuis in Gent van de Karolingers tot de
Calvinistische Republiek 758-1584

M. Thibault Cardon, lauréat du 10^{ème} Prix Quinquennal de Numismatique par Jean-Claude THIRY, président du CEN

J'ai le plaisir de vous informer qu'un jury constitué des anciens lauréats, présidé par Madame le Prof. Dr. Simone Scheers (KUL), a octroyé le 10^{ème} Prix quinquennal du Cercle d'Études Numismatiques (2009-2014) à Monsieur Thibault Cardon.



Le lauréat est un jeune chercheur français né en 1985 dans la Seine-Maritime. Il s'intéressa très tôt à l'archéologie ainsi qu'à la numismatique puisque dès sa quinzième année il s'inscrivit à la Société Normande d'Études Numismatiques et participa à son premier chantier de fouille.

Il publia alors quelques petits articles relatifs aux monnaies romaines découvertes sur le site de la Place Carnot de Lillebonne, sa commune natale.

À partir de 2001 et ce pendant de nombreuses années, il travailla sous la direction de l'archéologue Marie-Cécile Truc (Inrap-Craham) avec laquelle il allait découvrir et s'initier à l'archéologie médiévale. Il se vit ensuite confier l'étude des monnaies du site de Saint-Thomas d'Aizier (Eure) sous la conduite de Jacqueline Pilet-Lemière, archéologue médiéviste alors rattachée au laboratoire de numismatique du Craham (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - Caen) et du numismate danois Jens-Christian Moesgaard (Cabinet des Médailles, Copenhague).

Il poursuivit ses études à la faculté d'Histoire à Rouen puis décrocha son master d'Archéologie et Histoire des Arts à l'École Pratique des Haute Études sous la conduite de Marc Bompaire en 2010.

Il soutint d'ailleurs son master sur les monnaies isolées et le dépôt monétaire découvert à Aizier.

Il mit à profit cette période pour se familiariser avec les monnaies médiévales en contexte archéologique et plusieurs études lui furent confiées comme le trésor de Saint-Fraimbault-sur-Pisse, le premier trésor Viking trouvé en Normandie (The First Recorded Viking Hoard in Normandy), etc.

En septembre 2011, il est devenu doctorant contractuel au GAM (Groupe d'Archéologie Médiévale) et du CRH (Centre de Recherches Historiques) à l'Ehess, sous la direction conjointe de Mathieu Arnoux et de Marc Bompaire.

Depuis il continue l'étude et la publication de monnaies médiévales et modernes issues de contextes archéologiques, principalement pour la moitié nord de la France et ce notamment pour l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Dans ce contexte, il passe du chantier de fouille du camp napoléonien de la Porte Guillaume à Chartres aux monnaies, jetons et méreaux de la forteresse de Pont-de-l'Arche en Seine-Maritime.

C'est dire si son éventail de recherches numismatiques est large.

Il collabora également avec d'autres institutions comme le Service Municipal d'Archéologie de Chartres.

Les activités de notre lauréat ne se limitent pas à des recherches de terrain et à leurs publications puisqu'il est le rédacteur de la rubrique « Archéologie et Numismatique » pour le portail informatique Ménéstrel (Urfist), rattaché au PAS de l'Inrap « Archéologie de l'habitat rural du haut Moyen Age en Champagne-Ardenne ».

Il fit partie de la coorganisation début 2015 d'une journée d'étude à l'EPHE sur la circulation des monnaies romaines de bronze durant le premier Moyen Age.

Il a travaillé également sur les monnaies satiriques du XIX^{ème} siècle auxquelles, bien que sortant quelque peu du cadre central de ses recherches, il apporte une vision inhabituelle puisque ces objets sont confrontés aux documents d'archives. Ce fut d'ailleurs le thème choisi par le lauréat lors de la séance académique de remise du prix à la Bibliothèque royale de Belgique, le 25 avril de cette année. Ces recherches sur les monnaies satiriques feront l'objet de plusieurs articles dans le *BCEN* ; le premier de ces textes apparaît ci-après.

Sa thèse de doctorat en cours, tente une approche différente des monnaies de fouille, en abordant les usages des monnaies médiévales et en les examinant dans une approche plus anthropologique que strictement économique.

Enfin *last but not least*, Thibault Cardon est membre du Bureau éditorial du *JAN* depuis 2010 et collabore régulièrement à la mise en route des études composant notre revue annuelle dont le cinquième volume est déjà en préparation.

Le 10^{ème} Prix quinquennal est ainsi entre de bonnes mains et nous avons profité de cette dernière manifestation pour en modifier quelque peu les conditions de sélection.

Le Prix quinquennal fut instauré en 1969 ; il était destiné à récompenser un chercheur ayant contribué dans un cadre scientifique au développement de la numismatique. Il était prévu que la récompense, matérialisée à l'époque par l'octroi d'une somme de 40.000 FB (soit environ 1000 €), serait alternativement attribuée à un chercheur belge et à un chercheur étranger.

Le Professeur Paul Naster de Louvain en fut le premier bénéficiaire, suivi systématiquement de cinq ans en cinq ans par les Prof. Philip Grierson, Simone Scheers, le Dr. Pierre Bastien, Jean-Marc Doyen, les Prof. Anna Balaguer, Edmond Dekesel, Lucia Travaini, et le lauréat désigné en 2009, Luc Smolderen.

Depuis lors, la principale modification a été portée sur l'âge du bénéficiaire afin que ce ne soit plus une récompense de fin de carrière pour service rendu à la numismatique mais plutôt comme un encouragement à son développement et à son essor. L'âge a donc été ramené à 35 ans maximum sans tenir compte d'une éventuelle alternance de nationalités.



Remise du Prix Quinquennal de Numismatique à la Bibliothèque royale de Belgique, le 25 avril 2015.

De gauche à droite :
Christian Lauwers, Thibault Cardon, Jean-Marc Doyen et Jean-Claude Thiry.

Photo Luc Severs

Bibliographie de M. Thibault Cardon¹

Production et circulation des monnaies noires

• *Trois bourses perdues du début du XV^e siècle, *Cahiers Numismatiques*, n° 177, septembre 2008, p. 55-57.

• *Trois bourses perdues dans l'Yonne (1380-1550) et une imitation inédite du gros à l'étoile pour le Duché de Bourgogne, *Cahiers Numismatiques*, n° 185, septembre 2010, p. 29-32.

• *La diffusion du petit numéraire namurois en France, milieu du XIV^e-début du XV^e siècle, dans J. TOUSSAINT (dir.), *Trésors numismatiques du Cabinet François Cajot à Namur*, p. 179-193, 2012.

• *Les petites monnaies étrangères en Normandie aux XIV^e-XV^e siècles : provenances, modalités d'introduction et circulation, in P.-M. GUIHARD & J. CHAMEROY (dir.), *La Normandie dans l'Europe du Nord-Ouest. Circulation monétaire et réseaux d'échange de la fin de l'Indépendance gauloise à la fin du Moyen Âge*, Craham, Caen, 2012, p. 207-228.

• *Deux monnaies noires inédites du XIV^e siècle : Born et Stein, *BCEN* 51/1, 2014, p. 232-234.

Études de monnaies de fouilles

• Un ensemble de cinq monnaies trouvées à Sézanne (Marne) : perte quotidienne, partie de thésaurisation ou bourse perdue ?, dans M.-C. TRUC (resp.), *Sézanne « L'Ormelot » zone médiévale*, Dfs, INRAP, 2008, 2 vol., vol 1, p. 48-49.

• Étude numismatique, dans A. LOUIS (resp.), *Un quartier artisanal médiéval et moderne : la fouille du « Campus universitaire de centre-ville » et de la « Résidence de l'Isle » à Troyes (Aube)*, Dfs, INRAP, 2009, 3 vol., vol. 1, p. 301-328, vol. 2, pl. 89-91, vol. 3, Inventaire des monnaies.

• *Les monnaies médiévales et modernes de la chapelle Saint-Thomas d'Aizier (Eure) : Méthodes et résultats d'une approche archéologique, Mémoire de master d'archéologie sous la direction de Marc Bompaire, EPHE (Paris), juin 2010, 2 vol.

• *Château de Falaise (Calvados), les monnaies du bastion nord-ouest, dans G. CARRE & R. BROWN (resp.), *Château de Falaise, Bastion Nord-Est*, Dfs, Oxford Archaeology, 2011, 4 vol., vol. 3, p. 372-385.

• *Les monnaies médiévales et modernes des « Bons-Villers » à Liberchies (Pont-à-Celles, Hainaut) : étude quantitative et contextuelle, en coll. avec J.-M. Doyen, *Monnaies de sites et trésors de l'antiquité aux temps modernes*, Bruxelles, 2012 (Dossier du CEN, 3), p. 16-41.

• *Les occupations protohistoriques, gallo-romaines et médiévales à Dampierre-sur-Moivre, Le Grand Mont de Noix et Francheville, Bouverot (Marne) d'après les monnaies de la collection A. Folliet, en coll. avec V. DROST, PH. CHARNOTET, M. CHOSSNOT, J.-M. DOYEN, M. ESTIENNE & A. FOLLIET, dans J.-M. DOYEN & J. MOENS (éd.), *Monnaies de sites et trésors de l'antiquité aux temps modernes*, Bruxelles, 2012 (Dossier du CEN, 3), p. 75-108.

• Habitat rural du haut-Moyen Age en Champagne-Ardenne, approche numismatique, dans M.-C. TRUC & A. REMY (resp.), *Archéologie de l'habitat rural du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne (fin V^e-XII^e siècle)*, Projet d'action scientifique, rapport d'activité 2013, INRAP Grand Est-Nord, 2 vol., vol. 1, p. 64-97.

• Étude des monnaies médiévales et modernes du prieuré Saint-Crespin de Romilly-sur-Andelle (Eure), dans D. JOUNEAU (resp.), *Romilly-sur-Andelle (Eure), le prieuré Saint-Crespin*, Dfs, INRAP, à paraître.

• Étude numismatique, en collaboration avec J.-CHR. MOESGAARD, dans C. MARCIGNY & S. MAZET (resp.), *Alizay* (27) – Le Postel, Dfs, INRAP, à paraître.

• Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Étude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer et Camiers (Pas-de-Calais, France), en collaboration avec Fr. LEMAIRE, *Journal of Archaeological Numismatics* 4, à paraître en 2015.

Études de dépôts monétaires

• The First Recorded Viking Hoard in Normandy, en collaboration avec J.-CHR. MOESGAARD, R. PROT & PH. SCHIESSER, *Numismatic Circular*, volume CXV, décembre 2007, p. 308-309.

• *Le premier trésor monétaire de type viking en France. Denier inédit d'Eudes pour Beauvais, en collaboration avec J.-CHR. MOESGAARD, R. PROT & PH. SCHIESSER, *Revue Numismatique*, vol. 164, 2008, p. 21-40.

• Sentationelt vikingefund fra Normandiet, en collaboration avec J.-CHR. MOESGAARD, R. PROT & PH. SCHIESSER, *Nordisk Numismatisk Unions Medlemsblad*, mai 2008, p. 77-79.

• *Un second lot du trésor de Saint-Fraimbault-sur-Pisse (Orne), *Cahiers Numismatiques*, n° 179, mars 2009, p. 33-54.

• *Le trésor de Saint-Fraimbault-sur-Pisse et la circulation monétaire dans le sud de la Normandie vers 1200, *Le Domfrontais Médiéval*, 2008-2009, p. 23-36.

• *Une thésaurisation réfléchie de la fin du XVI^e siècle : proposition de lecture du papier de compte associé au trésor de Poitiers, *Cahiers Numismatiques*, n° 182, décembre 2009, p. 31-35.

• Étude archéo-numismatique du dépôt monétaire de la chapelle Saint-Thomas d'Aizier (Eure), DRAC-SRA Haute-Normandie, rapport d'étude, juin 2010.

• *Angers (49 007), Maine-et-Loire, Le dépôt monétaire du Plateau des Capucins. Rapport d'étude archéo-numismatique, sous la direction de FR. GUERIN, Inrap, septembre 2010.

• *Un petit trésor du milieu du XIV^e siècle trouvé dans la Nièvre, *Cahiers Numismatiques*, n° 186, décembre 2010, p. 25-28.

• Le trésor d'Aizier : composition, structure et contexte archéologique, dans D. HOLLARD & J. JAMBU, *Numismatique et Normandie, Actes du colloque de Bayeux*, Recherches et Travaux de la Séna, n° 4, 2011, p. 69-80, pl. 6.

• *Le trésor d'Aizier (Eure) : étude archéo-numismatique d'un dépôt monétaire du XV^e siècle, *Trésors Monétaires XXV*, 2012, p. 387-445, pl. 47-59.

Monnaies satiriques

• Le détournement politique de la monnaie en France au XIX^e siècle, *L'écho des Calètes, bulletin de la Société Normande d'Études Numismatiques*, n° 145, 147 (octobre 2006), 148 (janvier 2007).

• Détournement politique de la monnaie : le cas des gravures à l'effigie du général Boulanger, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, novembre 2006, p. 244-249.

Autres publications

• Monnaies de nécessité d'Elbeuf, *L'écho des Calètes, bulletin de la Société Normande d'Études Numismatiques*, n° 119 (octobre 1999).

• Stempel-identiske skandinaviske mønter i Slamrebjerg-skatten fra Bornholm (Un ensemble de sept imitations scandinaves dans un trésor trouvé à Slamrebjerg), *Nordisk Numismatisk Unions Medlemsblad*, août 2006, p. 87-92.

Compte-rendu

• A. FOSSION & B. TONGLET, Dinant d'or et d'argent, les monnaies dinantaises (VII^e-XVII^e s.), *Catalogue de l'exposition présentée à la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan en avril-novembre 2009*, Cahiers de la MPMM, n° 2, Bouvignes-Dinant, 2009, 73 p., dans BCEN 48, 2011, p. 347.

Interventions orales sans publications

• Aizier-Chapelle Saint-Thomas (Eure) - Étude numismatique, conférence donnée au musée de la monnaie de Paris pour la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, le 6 février 2008. résumé disponible en ligne sur <http://www.sena.fr/spip.php?article17>

• La monnaie en contexte archéologique comme source historique, séminaire d'histoire médiévale de Mathieu Arnoux et Judicaël Pétrowiste à l'université Paris 7, le 18 janvier 2012.

• La monnaie en contexte archéologique comme source historique, conférence donnée à la Bibliothèque historique de la ville de Paris pour la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques le 7 décembre 2012.

• Une monnaie des pauvres ?, intervention lors de la 2^e école d'été d'histoire économique de Hyères le 1^{er} septembre 2013.

• Archéologie : Naissance et mort de la Grande Armée, en collaboration avec Frédéric Lemaire, conférence donnée à la mairie du XVII^e arrondissement de Paris le 18 novembre 2013.

• Monnaies et salariat au Moyen Age : l'apport des trouvailles en contexte archéologique, séminaire de numismatique médiévale de Marc Bompaire à l'EPHE (Paris), le 28 février 2014.

• La position du problème en France, en coll. avec Marc Bompaire, intervention au colloque « Les trouvailles de monnaies de bronze romaines en contexte médiéval » à l'EPHE (Sorbonne, Paris), les 27-28 février 2015.

• Étude de cas et éléments d'une synthèse régionale en Champagne-Ardenne, intervention au colloque « Les trouvailles de monnaies de bronze romaines en contexte médiéval » à l'EPHE (Sorbonne, Paris), les 27-28 février 2015.

• Monnaies de bronze en contexte médiéval (V^e-XII^e s.) - Résidualité, circulation, usages, intervention à la journée d'étude « Les monnaies : outils d'échange et supports symboliques » organisée par Laurent Feller et Anne Nissen à l'université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne le jeudi 12 mars 2015.

• Les monnaies et méreaux en contexte archéologique comme source pour l'étude du salariat (XI^e-XV^e s.), intervention à la journée d'étude « Les monnaies : outils d'échange et supports symboliques » organisée par Laurent Feller et Anne Nissen à l'université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne le jeudi 12 mars 2015.

• Monnaies satiriques au XIX^e s. : l'apport des archives, conférence donnée à la Bibliothèque Royale de Belgique pour la remise du 10^e prix quinquennal du CEN, le 25 avril 2015.



BESANÇON NUMISMATIQUE

MONNAIES ANTIQUES & MÉDIÉVALES

CELTES ROMAINES BYZANTINES FÉODALES ROYALES

ACHAT - VENTE - EXPERTISE



+336 18 99 30 23



b.numis25000@gmail.com

Monnaies satiriques au XIX^e s. :

l'apport des archives (I)

par Thibault CARDON

Dans le cadre d'un travail de grande ampleur sur les monnaies satiriques qui ont émaillé le XIX^e siècle français, les sources écrites peuvent être mises à contribution pour identifier correctement les monnaies très diverses retrouvées de nos jours. Dans cet article, premier d'une série de trois, quelques dossiers d'archives nous servent à démêler trois séries du début du XIX^e siècle : les contremarques officielles pour le paiement de la solde, une contremarque bonapartiste de 1820 et un éclairage totalement inédit sur les boîtes dites « de bagnard ».

Mots-clefs : contremarque - monnaie satirique - solde - monnaie de bagnard - Napoléon - archives judiciaires

In the framework of a greater project on the French satirical coins which marked the 19th century, several types of written sources can be used to properly identify the many diverse coins found today. In this article, the first of a set of three, archival records will serve to shed light on three series of coins from the beginning of the 19th century: official countermarks used to pay military pay, a Bonapartist countermark from the year 1820; these will also allow the proposal of a new understanding of those coins often called 'boîtes de bagnard' ('smuggler's box' coins).

Keywords : countermark – satirical coin – soldier's pay – 'boîte de bagnard' – Napoleon – court records

L'article qui suit, prévu pour être en trois parties, est la publication de la conférence que j'ai eu le plaisir de donner le 25 avril 2015 à la Bibliothèque Royale de Belgique à l'occasion de la remise du prix quinquennal du CEN. Je tiens ici à remercier chaleureusement le jury du prix quinquennal, les membres du CEN et les auditeurs et auditrices qui ont fait le déplacement pour cette occasion.

Depuis quelques années, je tente de mener conjointement avec Christian Schweyer un travail d'inventaire, de classification et d'attribution des monnaies « satiriques ». Mon travail consiste principalement à retrouver des sources écrites, notamment des archives policières et judiciaires¹, éclairant ce phénomène. Ces dossiers apportent à ce sujet des précisions, des attributions, des dates, parfois remettent en cause fondamentalement certaines hypothèses.

Les monnaies satiriques sont appréciées des collectionneurs et des numismates pour la curiosité qu'elles suscitent. Celles de Napoléon III liées à la défaite de Sedan sont les plus connues mais elles ne sont pas, loin de là, les seules. Pour ne parler que de la France du XIX^e s., on connaît des dizaines voire des centaines de séries différentes couvrant toute la période et tous les groupes politiques. Les premières semblent apparaître avec la révolution à la toute fin du XVIII^e s. Cette pratique est encore assez vivace durant la seconde guerre mondiale et jusque dans les années 1970. Quelques-unes de ces séries ont fait l'objet d'études détaillées en s'appuyant sur trois éléments : un corpus des exemplaires connus, des attestations anciennes garantissant leur authenticité, des parallèles avec la caricature papier pour en expliciter le sens². La formule « monnaie satirique » est bien pratique mais un peu trompeuse puisque toutes ces monnaies modifiées dans un but politique ne sont pas à proprement parler satiriques. Si la plupart d'entre elles sont bien des critiques moqueuses ou des caricatures, d'autres portent des messages de propagande politique sans aucune moquerie. Les gravures ou contremarques ainsi apposées sont alors très visibles sur les monnaies. Dans

d'autres cas, on observe des modifications, parfois très discrètes, qui ont une fonction bien différente mais également politique : elles servent de signe de reconnaissance, de laissez-passer pour des réunions secrètes. Quelques exemples sont connus, mais on manque le plus souvent de documents pour les interpréter³. Outre le problème des faux pour collectionneurs, il est parfois très délicat, aujourd'hui comme à l'époque, d'identifier correctement une contremarque. Je prendrai comme exemple le cas des écus français de Louis XVI contremarqués par la ville de Berne en 1816 pour leur donner un cours de 40 batzen. Le poinçon, bien connu, figure d'un côté l'ours de Berne et de l'autre l'indication de valeur « 40/BZ » (fig. 1)⁴. En mai 1823, le préfet de Charente, trouvant par hasard une monnaie de 1789 ainsi contremarquée, s'empresse de la signaler au ministre de l'Intérieur comme étant le signe de reconnaissance d'une société secrète républicaine :

« D'après l'examen de cette pièce, tout m'y a paru marqué au coin de la plus criminelle perversité. La soustraction de l'exergue ou légende qui entoure nos pièces de 5f80 et contient le vœux (sic) exprimé pour la conservation du Roi, le choix du millésime – 1789 – qui est l'époque vers laquelle les libéraux voudroient nous faire retrograder pour recommencer la révolution, l'écusson gravé sur le revers de la pièce et qui représente, je crois, un cochon et enfin l'endroit où il est placé qui nous rappelle le crime du 21 janvier, le nombre de 40 gravé de l'autre côté désigne, je suppose, le numéro de la vente à laquelle appartient l'ancien propriétaire de cette pièce ainsi que les lettres B et Z qui doivent je pense signifier Bazas ou avoir quelque signification de ce genre. Enfin, je suis convaincu que cette pièce est une de ces Lettres de Passe qui suivant M. Marchangi servent aux bons cousins pour se reconnaître entre-eux et se faire admettre dans les autres ventes ».⁵

Cette interprétation, aussi farfelue et précise que peu étayée, montre bien l'état d'inquiétude politique qui régnait alors. Le courrier alarmiste sera aussitôt suivi d'un démenti catégorique du ministre qui a parfaitement identifié l'origine de cette contremarque.



Fig. 1



Fig. 2

1. Les fonds des archives de police (F7) et de justice (BB18) des Archives Nationales (Caran, Paris), ainsi que les rapports préfectoraux sur la situation politique de Seine-Maritime (Archives départementales, Rouen) ont été dépouillés exhaustivement.

I. Quelques contremarques napoléoniennes (1811-1821)

La question des contremarques apposées sur les écus d'argent du début du XIX^e s., et notamment sur ceux de Napoléon I^{er}, a depuis longtemps posé problème, tant pour démêler les fausses contremarques des vraies que pour saisir le sens de ces dernières. Il est probable qu'une partie des nombreuses contremarques recensées pour cette période soient effectivement fausses, ainsi que le supposait J.-R. De Mey, affirmant mais sans en donner la preuve qu'elles « furent faites au début du siècle par un marchand qui sévissait sur les quais de la Seine »⁶. Il ne paraît pas possible pour le moment de distinguer les contremarques authentiques de celles destinées au collectionneurs. Cependant, et sans compter les fameuses contremarques au tigre étudiées par François de Callatay et Jean-Baptiste Forestier, plusieurs documents d'archives permettent d'une part d'affirmer qu'il y a bien eu des contremarques dès cette époque, et d'autre part que les motivations pouvaient être très diverses⁷. Deux cas de figure sont présentés ici d'après les sources écrites et mis en parallèle avec des monnaies réelles connues par ailleurs.

I.1. Des contremarques pour le paiement de la solde des armées (1812-1815)

Dans un article récent, Jacques Meissonnier analyse un extrait méconnu des mémoires de C. Lavirotte, inspecteur financier et officier sous l'Empire⁸. Cet extrait concerne le paiement de la Grande Armée cantonnée à Varsovie en 1812. Lavirotte constate que « le Piémont était encombré d'une masse de monnaies d'argent des bas-alliés qui gênait beaucoup dans toutes les transactions ». Il est décidé de s'en débarrasser en en expédiant à Varsovie pour contribuer à la solde de la Grande Armée engagée dans la campagne de Russie. La mention de « monnaies des bas-alliés » est problématique, elle peut être comprise soit comme des monnaies de pays alliés mais secondaires, soit comme des monnaies en mauvais alliage d'argent comme il en existait dans certaines principautés ou républiques italiennes. Lorsqu'il arrive à Varsovie, Lavirotte suggère, mais sans préciser si cela a été fait ou non, de contremarquer les monnaies qu'il apporte, sans doute pour en forcer le cours auprès des soldats. L'usage de monnaies dépréciées utilisées avec un cours forcé pour le paiement de la solde est une pratique bien attestée pour l'armée napoléonienne, sans pour autant être spécifique à cette période⁹. S'il s'agit bien de monnaies en mauvais alliage d'argent, il s'agit là d'un bon moyen pour les centres payeurs d'utiliser des monnaies dépréciées à un cours forcé supérieur. Dans tous les cas, la contremarque fait office de propagande par les motifs qu'elle figure, là encore non spécifiés par Lavirotte. J. Meissonnier précise à raison qu'aucune des monnaies contremarquées

figurant au Cabinet des Médailles de Paris ne peut correspondre à de telles monnaies, dans l'hypothèse où elles auraient bien été frappées. Lavirotte précise qu'il s'agit de monnaies étrangères, italiennes en l'occurrence, et qui seraient envoyées en Europe de l'Est. On notera que les monnaies dont il est ici question sont sans doute des monnaies dites napoléonides. Or, un nombre non négligeable de monnaies napoléonides d'argent, des écus principalement, mais également d'or, portent des contremarques napoléoniennes figurant notamment le profil de l'empereur. Ces monnaies ont parfois été présentées comme des productions plus récentes à destination des collectionneurs, sans s'étonner de ne trouver ces contremarques que sur des monnaies napoléonides. Il semble désormais crédible de supposer qu'une partie au moins de ces contremarques sont authentiques, et n'ont pas un but satirique mais administratif. Quatre séries de contremarques, appartenant à au moins deux périodes différentes, pourraient être interprétées ainsi.

Profil tête nue à droite (fig. 2)

Le poinçon, simple mais finement exécuté, figure le profil de Bonaparte à droite. Il mesure environ 12,5 mm de la pointe du cou au sommet de la tête et 11 mm de la nuque au front. Il ne s'agit pas d'un poinçon destiné à produire les coins des monnaies françaises ou napoléonides, ni même des essais. Si elle n'a pas été fabriquée pour l'occasion, à moins que ce ne soit un réemploi d'un poinçon de médaille, cette contremarque a pour le moment été observée sur deux monnaies italiennes d'un module approchant celui de l'écu. La première (fig. 3) est un scudo du gouvernement populaire de Bologne frappé en 1797 (DMP¹⁰ n° 921). La seconde (fig. 4) est une pièce de 8 livres de la république ligurienne datée de 1798 (DMP n° 901). Comme le buste de Bonaparte apparaît systématiquement lauré sur les monnaies à partir de 1807, si cette contremarque est bien authentique, elle a dû être réalisée entre 1798 et 1807.



Fig. 3



Fig. 4

2. F. DE CALLATAY & J.-B. FORESTIER, Les contremarques au tigre sur les monnaies napoléoniennes, RN 160, 2004, p. 343-358 ; T. CARDON, Détournement politique de la monnaie : le cas des gravures du général Boulanger, BSFN 61-9, 2006, p. 244-249.

3. Voir par exemple les décimes et 5 centimes révolutionnaires contremarqués « à bas / Le drapeau / De la / Misère » et qui sont réputés avoir servi de signe de reconnaissance lors de l'insurrection légitimiste de 1832 : E. ZAY, Un jeton légitimiste, 1832, Bulletin mensuel d'Archéologie et de Numismatique 2, 1893-1894, p. 158.

4. Je tiens à remercier Monnaies d'Antan, Frayssé & Associés et l'équipe de CGB pour m'avoir autorisé à reproduire les monnaies issues de leurs ventes. Dans les autres cas, je n'ai malheureusement pas pu, malgré mes recherches, contacter les auteurs des images utilisées ici, particulièrement celles publiées sur le site Numismatica Italiana.

5. Caran, F7-6704-13. Les Bons Cousins sont un mouvement républicain établi en Franche-Comté. La base de cette organisation révolutionnaire secrète est la « vente », composée de 5 à 11 membres.

6. J.-R. DE MEY, Répertoire des monnaies apocryphes et de fantaisie, Numismatique & Change 322, 2001, p. 28.

7. Une autre piste, bien différente, mériterait d'être approfondie. Guy Thuillier rapporte le cas de changeurs bordelais qui, en 1806, « ont remis en circulation des pièces altérées ou démonétisées qu'ils avaient reçues au change et sur lesquelles ils n'avaient apposé que très légèrement le poinçon particulier qu'ils sont tenus d'appliquer sur les monnaies échangées » : G. THUILLIER, La monnaie en France au début du XIX^e siècle. (Hautes Études Médiévales et Modernes 51), Paris, 1983, p. 101, note 49.

8. J. MEISSONNIER, Transports de fonds entre Turin et Varsovie en 1812, BSFN 65-9, 2010, p. 252-256.

9. J. MORVAN, Le soldat impérial (1800-1814), Paris, 1904 [réimpr. 1999], p. 363-388 ; T. CARDON & F. LEMAIRE, Les sous des soldats de Napoléon au camp de Boulogne (1803-1805). Étude des monnaies issues des fouilles des camps napoléoniens d'Étaples-sur-Mer et Camiers (Pas-de-Calais, France), Journal of Archaeological Numismatics 4, 2015 (à paraître).

10. Les références aux monnaies napoléonides sont données d'après DMP : J.-R. DE MEY & B. POINDESSAULT, Répertoire des monnaies napoléonides, Bruxelles-Paris, 1971.

Fig. 1 – Écu de Louis XVI (1789, Perpignan) contremarqué à Berne en 1816. Monnaies d'Antan, vente n° 12 du 21 novembre 2012, lot n° 2162.

Fig. 2 – Profil de Napoléon tête nue à droite.

Fig. 3 – Gouvernement populaire de Bologne, scudo (1797). Claude Burgan, vente n° 23 du 17 octobre 1990, lot n° 834.

Fig. 4 – République ligurienne, 8 livres (1798). Exemplaire publié par ANBP sur le site Numismatica Italiana. URL : <http://numismatica-italiana.lamoneta.it/moneta/W-RL98/5>, consulté le 28 novembre 2013.

Profil tête nue à gauche (fig. 5)

Le poinçon, là encore finement exécuté, figure Bonaparte, tête nue à gauche. Il mesure environ 9,5 mm de la pointe du cou au sommet de la tête et 8 mm de la nuque au front. Par sa taille et sa forme générale, le poinçon s'apparente à celui du quart de franc dit « *tête de nègre* » frappé en 1807. Il en diffère notamment par le traitement de la chevelure, les mèches sont ici horizontales alors qu'elles sont verticales sur le type dit « *tête de nègre* ». Cette contremarque a été observée sur deux monnaies, un scudo (fig. 6) de la république romaine daté des années 1798-1799 (DMP n° 947) et un écu de 5 francs (fig. 7) de Gaule subalpine daté de l'an 10, soit septembre 1801-septembre 1802 (DMP n° 895). La date de frappe de cette dernière monnaie et l'absence d'une couronne de laurier permettent de supposer que le poinçon date des années 1802-1807.

Profil tête laurée à gauche (fig. 8)

Le poinçon, gravé avec soin, figure le profil de Napoléon, tête laurée à gauche. Le poinçon mesure environ 6 mm de la pointe du cou au sommet de la tête et 5,5 mm de la nuque au front. Ce poinçon est particulièrement petit et ne peut correspondre à aucune frappe de monnaies. Il n'a pu être observé que sur une monnaie (fig. 9), un *francescone* du royaume d'Étrurie daté de 1807 (DMP n° 937). En l'attente de nouvelles données, et en admettant qu'elle soit authentique, cette contremarque doit être datée des années 1808-1815.

Profil tête laurée à droite (fig. 10)

Ce poinçon finement exécuté montre le profil lauré à droite de Napoléon. La frappe est telle qu'elle a parfois insculpé également les contours du poinçon. Il mesure environ 12 mm de la pointe du cou au sommet de la tête et 12 mm de la nuque au front. De même que pour les cas précédents, l'origine du poinçon, s'il n'a pas été gravé spécialement pour cette occasion, n'a pu être déterminée. Cette contremarque a été reconnue sur quatre monnaies napoléonides : une piastre de 12 *carlini* de la république napolitaine de 1799¹¹, une couronne (fig. 11) de Bavière pour Maximilien I^{er} datée de 1809 (DMP n° 553), une pièce de 40 batzen (fig. 12) du canton de Vaud datée de 1812 (DMP n° 1377) et une 5 lires (fig. 13) de Sicile pour Joseph Murat datée de 1813 (DMP n° 1004). On constate ici une grande diversité des provenances géographiques.



Fig. 5

Fig. 8

Cependant, les trois émetteurs de ces monnaies, encore alliés de l'Empire français en 1813, vont se retourner contre Napoléon à l'occasion de la bataille de Leipzig en novembre 1813. Il ne serait donc pas aberrant de contremarquer les monnaies de ces anciens alliés, en 1814-1815.

I.2. Une contremarque « *séditieuse* » à l'aigle napoléonien vers 1820

Un échange de lettres entre le préfet de la Haute-Vienne et le ministre de l'intérieur est pour le moment la seule attestation écrite de l'existence de contremarques napoléoniennes à vocation politique. Il est tiré des Archives Nationales (Caran), sous-série Police (F7-6706-15). Dans un courrier de deux pages daté du 12 janvier 1821, le préfet informe le ministre de la découverte récente, dans les caisses du receveur départemental, d'un écu de 5 francs « *qui porte sur l'effigie royale l'empreinte d'un aigle couronné* ». C'est, selon ses mots, « *le fruit des loisirs séditieux de quelque faible ennemi des Bourbons, qui cache dans l'ombre sa haine et son impuissance de nuire* ». Il s'agit pour lui d'une pratique nouvelle, absolument isolée, et dont il ne sait visiblement pas quoi faire. Il faut toutefois se rappeler que chaque préfet avait intérêt à exposer la situation de son département sous le meilleur jour aux yeux du gouvernement, il n'est donc pas exclu que le préfet cherche là à présenter comme anecdotique un phénomène en réalité plus ample. Son insistance à minimiser cet acte « *au milieu du calme politique dont nous jouissons, et de la tranquillité qui règne dans tout le ressort de [son] administration* » pourrait même être un indice en ce sens.

Face à la lettre très documentée du préfet de Haute-Vienne, la réponse du ministre, expédiée le 19 janvier soit une semaine plus tard, est particulièrement brève. En dehors d'une demande de renseignements complémentaires le cas échéant, l'intérêt de cette lettre est de nous apprendre que visiblement aucun autre cas similaire n'a été recensé par le ministère jusqu'à ce moment. Le fait que le dossier ne compte pas d'autres courriers incite à penser qu'aucune autre monnaie n'a été signalée par la suite au ministre.

Quoiqu'il en soit, le préfet est parfaitement conscient qu'il est en l'état « *presqu'impossible de découvrir l'auteur [du] délit* ». Il prend deux initiatives pour aider le ministre à recouper au besoin les informations avec d'éventuels cas similaires. D'une part il joint la monnaie en question à sa lettre. Le préfet suggère en effet d'examiner soigneusement les monnaies afin de voir « *si les signes sont les mêmes et si les instruments dont on se serait servi présentent la même forme et les mêmes dimensions* », ce qui fait de lui un quasi précurseur de la caractéroscopie ! Cette monnaie est ensuite conservée, nous le savons par une note manuscrite rajoutée par la suite sur le courrier, « *dans le cabinet de l'archiviste* ».



Fig. 7



Fig. 9



Fig. 6



Fig. 13

11. Exemple non illustré, signalé sur la fiche descriptive de la 5 lires Murat (voir fig. 13).

12. Elle ne figure pas dans la série AE V des Archives Nationales regroupant les « Pièces à convictions et objets saisis » et déposée au Musée de l'histoire de France. On y trouve pourtant des monnaies, y compris une monnaie satirique saisie et transmise d'une façon similaire quelques années plus tard.

13. R. VERDIER & M. HEITZLER, *Balances, Poids et Mesures, de l'Antiquité au XX^e siècle*, Éditions du Cabinet d'expertise, t. 3, 2004, p. 367-368.

Fig. 5 – Profil tête nue à gauche.

Fig. 6 – République romaine, scudo (1798-1799). Cet exemplaire, publié par J.-R. De Mey en 2001 avec d'autres « fausses » contremarques, a été par la suite publié sur un forum italien. URL : www.lamoneta.it, consulté le 2 juin 2006, désormais inaccessible.

Fig. 7 – Gaule subalpine, écu de 5 francs (an 10). Frayssé & Associés, vente du 17 mai 2006, lot n° 177.

Fig. 8 – Profil tête laurée à gauche.

Fig. 9 – Royaume d'Étrurie, francescone (1807). Frayssé & Associés, vente du 17 mai 2006, lot n° 178.

Malheureusement, il nous a été impossible d'en retrouver la trace¹². D'autre part, et ce détail est plus utile, il signale que « *il paraît qu'on s'est servi pour imprimer ce signe de l'usurpateur d'un de ces poinçons qu'on employait à marquer les mesures de longueur et de contenance* ». Il s'agit d'une supposition, et non d'une certitude, mais cela fournit au moins une ressemblance stylistique, si ce n'est une origine au poinçon. Les poinçons de contrôle des poids et mesures sont vraisemblablement de deux types pour le premier Empire, et le second au moins, utilisé en 1808-1815, figure un aigle aux ailes éployées couronné (fig. 14) et peut connaître quelques variations. L'inventaire d'un bureau de vérification en 1809 mentionne trois poinçons à l'aigle, « *un grand la tête à droite, et deux petits ayant soit la tête à droite soit la tête à gauche*¹³ ».

Il existe un écu (fig. 15) de Louis XVIII, frappé en 1814 à Bayonne dont le revers porte sur les armes de France, une contremarque figurant un aigle couronné. Le poinçon est très similaire, avec néanmoins quelques petites différences, notamment dans l'orientation des

ailes. Cette monnaie, à ma connaissance unique à ce jour, est sans doute du même poinçon que celle saisie il y a près de 200 ans dans la Haute-Vienne. Il s'agit d'une contremarque de propagande napoléonienne réalisée entre 1814 et 1820, peut-être dans le quart sud-ouest de la France.

Ce dossier offre une piste de recherche pour les autres monnaies contremarquées : découvrir l'origine des poinçons utilisés. Souvent, il s'agit en effet de poinçons professionnels réutilisés. L'utilisation d'un poinçon ancien est alors un élément en faveur d'une contremarque authentique. Ainsi, il a été possible de retrouver un autre poinçon de contrôle à l'aigle (fig. 16) utilisé pour contremarquer des écus de 5 francs, vraisemblablement dans les années 1851-1853 (fig. 17). Il y aurait également un long travail de comparaison à faire entre les nombreuses contremarques à la fleur de lis connues sur des monnaies du début du XIX^e s. et les poinçons de contrôle à la fleur de lis utilisés durant l'Ancien Régime et sous Louis XVIII puis Charles X.



Fig. 11



Fig. 15



Fig. 12



Fig. 16



Fig. 17

Fig. 10 – Profil tête laurée à droite.

Fig. 11 – Bavière, Maximilien I^{er}, couronne (1809). Cabinet Numismatique Albuquerque (Rouen), vente sur offre n° 43 de septembre 1993, lot n° 378.

Fig. 12 – Canton de Vaud, 40 batzen (1812). Bourgey, vente des 10-12 mars 1976, lot n° 893.

Fig. 13 – Sicile, Joseph Murat, 5 lires (1813). Exemplaire publié sur le site Numismatica Italiana. URL <http://numismatica-italiana.lamoneta.it/mo-neta/W-MUR/10>, consulté le 28 novembre 2013.

Fig. 14 – Exemple d'un poinçon de contrôle des poids et mesures pour la période 1808-1813 (d'après Verdier, Heitzler 2004).

Fig. 15 – Louis XVIII, écu (1814, Bayonne) contremarqué d'un aigle couronné. CGB, vente sur offre n° 11 du 21 janvier 2002, lot n° 1701.

Fig. 16 – Exemple d'un poinçon de contrôle à l'aigle couronné du Premier Empire, apposé sur un poids. Poids publié sur www.lanumismatique.com, sujet n° vt50962, désormais inaccessible.

Fig. 17 – République française, écu (1851, Paris). Cabinet Numismatique Albuquerque (Rouen), vente sur offre n° 76 du 4 avril 1997, lot n° 110.



Fig. 14



Fig. 10

II. Les « boîtes à secrets » ou « boîtes de bagnards »

Les fameuses boîtes dites « de bagnards » ou « à secrets » ont éveillé la curiosité des numismates depuis plus d'un siècle. De quoi s'agit-il ? Ce sont des monnaies épaisses, souvent de grosses monnaies de bronze d'un décime qui sont finement travaillées de façon à ce qu'on puisse les ouvrir et y cacher quelque chose (fig. 18). Plusieurs techniques ont été observées et un article récent paru dans ce bulletin¹⁴ en fait une très bonne synthèse.



Fig. 18

Quel fut leur usage ? L'explication la plus courante nous est donnée par Victor Hugo dans deux passages très similaires des *Misérables*, parus en 1868 :

« L'enquête judiciaire à laquelle le guet-apens de la mesure Gorbeau donna lieu par la suite, a constaté qu'un gros sou, coupé et travaillé d'une façon particulière, fut trouvé dans le galetas, quand la police y fit une descente; ce gros sou était une de ces merveilles d'industrie que la patience du bagné engendre dans les ténèbres et pour les ténèbres, merveilles qui ne sont autre chose que des instruments d'évasion. Ces produits hideux et délicats d'un art prodigieux sont dans la bijouterie ce que les métaphores de l'argot sont dans la poésie. Il y a des Benvenuto Cellini au bagné, de même que dans la langue il y a des Villon. Le malheureux qui aspire à la délivrance trouve moyen, quelquefois sans outils, avec un eustache, avec un vieux couteau, de scier un sou en deux lames minces, de creuser ces deux lames sans toucher aux empreintes monétaires, et de pratiquer un pas de vis sur la tranche du sou de manière à faire adhérer les lames de nouveau. Cela se visse et se dévisse à volonté; c'est une boîte. Dans cette boîte, on cache un ressort de montre, et ce ressort de montre bien manié coupe des manilles de calibre et des barreaux de fer. On croit que ce malheureux forçat ne possède qu'un sou; point, il possède la liberté. C'est un gros sou de ce genre qui, dans des perquisitions de police ultérieures, fut trouvé ouvert et en deux morceaux dans le bouge sous le grabat près de la fenêtre. On découvrit également

une petite scie en acier bleu qui pouvait se cacher dans le gros sou. Il est probable qu'au moment où les bandits fouillèrent le prisonnier, il avait sur lui ce gros sou qu'il réussit à cacher dans sa main, et qu'ensuite, ayant la main droite libre, il le dévissa, et se servit de la scie pour couper les cordes qui l'attachaient, ce qui expliquerait le bruit léger et les mouvements imperceptibles que Marins avait remarqués¹⁵ ».

« Une serrure se présente; le bourgeois a dans sa poche sa clef fabriquée par un serrurier. Toi, si tu veux passer outre tu es condamné à faire un chef-d'œuvre effrayant, tu prendras un gros sou, tu le couperas en deux lames avec quels outils ? tu les inventeras. Cela te regarde. Puis tu creuseras l'intérieur de ces deux lames, en ménageant soigneusement le dehors, et tu pratiqueras sur le bord tout autour un pas de vis, de façon qu'elles s'ajustent étroitement l'une sur l'autre comme un fond et comme un couvercle. Le dessous et le dessus ainsi vissés, on n'y devinera rien. Pour les surveillants, car tu seras quetté, ce sera un gros sou; pour toi, ce sera une boîte. Que mettras-tu dans cette boîte ? Un petit morceau d'acier. Un ressort de montre auquel tu auras fait des dents et qui sera une scie. Avec cette scie, longue comme une épingle et cachée dans un sou, tu devras couper le pêne de la serrure, la mèche du verrou, l'anse du cadenas, et le barreau que tu auras à ta fenêtre, et la manille que tu auras à ta jambe. Ce chef-d'œuvre fait, ce prodige accompli, tous ces miracles d'art, d'adresse, d'habileté, de patience, exécutés, si l'on vient à savoir que tu en es l'auteur, quelle sera ta récompense ? le cachot¹⁶ ».

Dans une version légèrement différente, ces « boîtes à secrets », toujours détenues par les bagnards, sont censées contenir une monnaie d'or. Cet or permet d'améliorer le quotidien en soudoyant les gardes, voire de financer une évasion. C'est par exemple la version présentée au château de Thoiry, mais sans aucune source : « la pièce de 2 sous en cuivre contient un sol en or. Lorsque Jean-Baptiste Marchault fut enfermé à 92 ans dans les prisons révolutionnaires, ces pièces truquées lui permirent d'acheter les médicaments dont il avait besoin¹⁷ ».

Cette utilisation, séduisante et romanesque au possible, ne résiste pas à l'épreuve des faits. Plusieurs auteurs l'ont noté. Toutes les monnaies ainsi réalisées, quand il ne s'agit pas de reproductions contemporaines, nécessitent un véritable savoir-faire de bijoutier ou d'horloger, et un matériel que ne pouvaient pas se procurer les bagnards ou les prisonniers. De plus, dans le cas de Jean-Baptiste Marchault, les gros sous en question n'existaient pas lorsqu'il était en prison. Si les usages de ces monnaies « bidouillées » ont pu être très divers, un petit dossier¹⁸ exhumé aux archives départementales de Seine-Maritime fournit une piste pour le début du XIX^e s. Le dossier comporte plusieurs courriers rédigés entre avril et août 1819 au sujet d'une affaire de propagande pro-napoléonienne. La royauté est en effet restaurée

depuis 1815 et Napoléon I^{er}, détenu à Sainte-Hélène et qui décède en 1821, a encore de nombreux partisans, tant pour lui-même que pour son jeune fils Napoléon II, surnommé l'Aiglon. Lorsque Napoléon I^{er} abdiqua définitivement en 1815, c'est d'ailleurs au profit de son fils, qui n'a alors que 4 ans. Le règne de l'Aiglon, méconnu, est sans doute un des plus courts de l'histoire : 15 jours. Deux documents vont ici retenir notre attention. Ce sont deux lettres du Juge de Paix de Doudeville datées des 5 et 18 avril 1819. Il y est fait mention d'une monnaie de deux sols, soit un décime, à l'effigie de la République. « La pièce fut alors divisée en deux parties moyennant quelque pas de vis et il me fut demandé si je connaissais l'original du portrait qu'elle renfermait ». Dans la monnaie se trouve en effet un « portrait imprimé sur papier représentant le fils de Napoléon ». L'usage précis de ces monnaies n'est pas identifié formellement, mais on suppose qu'il s'agit-là d'un signe de reconnaissance bonapartiste, probablement pour accéder à des réunions secrètes. Les difficultés techniques rencontrées par les bagnards ou prisonniers ne se posent plus. On peut également supposer une production d'assez grande envergure et non plus confidentielle, ce qui pourrait également expliquer une certaine standardisation technique pour les décimes républicains ainsi transformés. Il ne s'agit donc pas à proprement parler de monnaies satiriques, mais bien de monnaies modifiées à une fin politique, ici pour en faire un signe de reconnaissance partisan. Cette explication, assurée par un modeste dossier d'archive, ne doit pas pour autant nous faire exclure d'autres interprétations. Ainsi, un extrait des mémoires de Guy Joly, conseiller au Châtelet de Paris et mort en 1678, mentionne l'existence de gros écus d'argent transformés en boîtes tout à fait similaires. Ces écus, offerts comme jetons de jeu au Prince de Conti, emprisonné en 1650-1654 pour avoir été un des meneurs de la Fronde contre Louis XIV, permettent de lui faire passer secrètement des messages¹⁹. Une monnaie de ce type, fabriquée à l'aide de l'avvers d'un écu de Louis XIII et du revers d'un écu de Louis XIV, frappé en 1655, a été vendue il y a quelques années²⁰.

Fig. 18 – République française, un décime (An 7, Paris) transformé en boîte. CGB, fmd. 192205.

14. J. BERTRAND, *Les monnaies « à secret » : procédés de fabrication et essai de classement*, BCEN 49/2, 2012, p. 67-72 et 49/3, p. 95-107.

15. 3^{ème} partie, livre 8^{ème}, chapitre XX : « Le guet-apens ».

16. 4^{ème} partie, livre 4^{ème}, chapitre II : « La mère Plutarque n'est pas embarrassée pour expliquer un phénomène ».

17. J. HENCKES, [Note sur les monnaies de bagnard], *Numismatique & Change* 207, 1991, p. 33.

18. Archives Départementales de la Seine-Maritime, 1M177 / IMP3359, « Monnaies, médailles, 1815-1827 ».

19. A. BLANCHET, *Écus creux de Louis XIII et Louis XIV*, RN, 1927, p. 113.

20. CGB, vente sur offre n° 24, 24-06-2005, lot n° 1374.



cgb.fr
numismatique
depuis 1988

E-AUCTIONS LIVE-AUCTIONS BILLETS MONNAIES

Grecques
Gauloises
Romaines
Provinciales
Byzantines
Mérovingiennes
Carolingiennes
Féodales
Royales françaises

Royales étrangères
Modernes
Colonies
Monde
Euros
Nécessité
Jetons
Médailles

LIBRAIRIE FOURNITURES

36 rue Vivienne - 75002 PARIS
Tél. 01 40 26 42 97 - email : contact@cgb.fr
du lundi au samedi de 9h à 18h
www.cgb.fr



Gallienus to Antioch ?

A new PROPECTIO type of antoninianus from the mint at Antioch, A.D. 264*

by Charles EUSTON

An antoninianus with a new reverse type, minted at Antioch during the sole reign of Gallienus and depicting a profectio ceremony, has recently come to light. This coin may help to augment our understanding of that emperor's travels and imperial intentions towards the eastern provinces during what has been generally seen as his 'sedentary Roman period' between 263 and 265 AD.

Key words : Gallienus - Antioch - antoninianus - adventus - profectio - Palmyra

Un antoninianus présentant un revers nouveau, frappé à Antioche au cours du règne de Gallien comme seul auguste, est apparu récemment sur le marché. Il illustre une cérémonie de profectio et permet de compléter nos connaissances des déplacements impériaux et de la politique impériale dans les provinces orientales pendant les années 263-265, une période généralement considérée comme «sédentaire».

Mots-clefs : Gallien - Antioche - antoninien - adventus - profectio - Palmyre

*This article has been a long time in the coming. I would like to thank Mr. Jean-Marc Doyen for his invitation to submit to the CEN as well as both Mr. Roger Bland, of the British Museum, and Mr. Richard Keller, of the Fitzwilliam Museum, for their assistance in tracking down a particularly difficult reference. Also of great aid were Ms. Caroline Baril, Mr. Marc Breitsprecher, Mr. Eric Mensch and Mr. Jos Hemmes.

PM TRP XII C VI PP - profectio, and its numismatic context

In early 264, Gallienus planned a trip east ; such a trip would have surely included a stop in the important mint city of Antioch. For reasons which we will never know for sure, the trip never occurred or, perhaps more accurately, never occurred in full. The goal of this article will be twofold : (1) to introduce and discuss a previously unrecorded coin type minted at Antioch in 264, and (2) to postulate on the numismatic context and purposes of such a variety.

The coin in question is an antoninianus, minted in the name of Gallienus at Antioch. It is dated to 264 (fig. 1)¹.

The style of the coin is that of the mint at Antioch in the mid-260s ; the dated reverse – PM TRP XII C VI PP, during the 12th tribunician power and 6th consulship of Gallienus – is early 264. The obverse legend, GALLIENVS AVG, is typical for the mint and the period, bearing only the name of Gallienus and his official title of Augustus. More interesting is the reverse type of the coin, showing the emperor on horseback trotting right and carrying a transverse spear. This iconographical imagery is typically reserved for the Roman ceremony of *profectio*².

The type presented here has a direct corollary to another type presented by D. Dziewulski³. The coin

presented in that article is a rare and celebrated type also from the mint at Antioch, bearing an identical reverse legend, but displaying the typical *adventus* scene (henceforth 'ADVENTVS type') : emperor on horseback, trotting left, right hand raised in salute, the left holding a sceptre (fig. 2)⁴. D. Dziewulski speculated that the coin could provide the basis for an argument that Gallienus had either travelled to the East, in or around 264, or at the very least had made plans for the voyage⁵.



Fig. 1



Fig. 2

That the two types presented here are directly related is beyond doubt. What remains is the question of their respective place(s) in the corpus of Gallienus' Antiochene emissions. Taken together they may be able to shed more light on imperial policy towards the East in the mid-260s.

Fig. 1 – GALLIENVS AVG
Radiate, draped and cuirassed bust right viewed from rear (D2).
PMTRPXIIICVIPP -/-/
Emperor on horseback trotting right, holding transverse spear in right hand.
Billon : 3,84 g ; 12h ; 22 x 23 mm.
Cohen – ; RIC – ; MIR –.

Fig. 2 – GALLIENVS AVG
Radiate, draped and cuirassed bust right viewed from rear (D2).
PMTRPXIIICVIPP
Emperor on horseback trotting left, right hand raised in salute, left holding a sceptre, -/-/
Billon : 3,41 g ; 12h ; 23 x 21 mm.
C. 840 ; RIC – ; MIR 1621 i.

1. All images are property of the author unless otherwise indicated.

2. See MANDERS 2012, p. 701, SUMI 2005, p. 35 and MACCORMACK 1981, p. 40-43, for a more complete discussion of the respective ceremonies of *adventus* and *profectio*.

3. DZIEWULSKI 1986-1989.

4. See C. 840 and MIR 1621 i. The authors of RIC either did not know the type or ignored its existence. See DZIEWULSKI 1986-1989 for an initial detailed discussion of the type. DOYEN 1989, p. 199, knew of three specimens including that referenced but, not pictured, in COHEN 1880-1892 ; BLAND 2011, p. 137, note 9, knew of four. This author currently knows of 7 examples :

1 – Münz Zentrum, Cologne, Auction 58 (1986), #2110 ; 2 – H. J. Knopek, Cologne, #7, 1978, #796 ; 3 – DZIEWULSKI 1986-1989 ; 4 – the BM example ; 5 – MIR 1621 i - from a 'Private Collection' ; 6 – currently in a French private collection, and 7 – that shown here from the collection of the author. These 7 coins come from 4 different reverse dies, indicating that the potential number of specimens could be significantly higher.

5. The «East» is an unavoidably vague term that includes, for the context of this article, the provinces of Mesopotamia, Palestina, Arabia, Cilicia, Cappadocia and parts of south-eastern Asia Minor. See BLAND 2011, p. 136, note 6, for an overview of the extent of Odenathus' control.

The coin presented here bearing the typical *profectio* reverse (henceforth : 'PROPECTIO') is of the characteristic 'eastern' style of the engravers of Antioch and is conveniently dated – TR(ibunicia) P(otestas) XII and C(os) VI – to the first part of 264⁶. The ADVENTVS type (above) has been known since at least the seventeenth century and was heretofore seen as a stand-alone type in Göbl's 12th Antiochene emission⁷. The two types – ADVENTVS and PROPECTIO, unmarked in the exergue – fit the requirements for the 12th emission. More importantly, they are also directly related to another Antiochene reverse which also bear the dated legend TRP XII C VI PP : a radiate lion walking left, clenching a thunderbolt in its mouth (fig. 3).



Fig. 3.a



Fig. 3.b



Fig. 3.c

Göbl's 12th emission is part of the second series of coins minted at Antioch following its reopening in mid-263⁸. The most complete source for the coinage of Gallienus is Robert Göbl's posthumous *Die Münzprägung des Kaiser Valerianus I., Gallienus/ Saloninus (253/268), Regalianus (260) und Macrianus/Quintus (260/262)* (MIR 36, 43, 44) – all future coin references will be to this work primarily. It is now recognized that the editors of Göbl's text reversed the order of the 11th and 12th Antiochene emissions. While the two emissions are clearly interconnected, the discovery of the PROPECTIO type helps to confirm that the two emissions are distinct and in need of a certain revision. Based on the dating, the use of the B11 bust type and the use of the palm frond as an exergual mark, Göbl's 12th emission (unmarked) must precede the 11th (palm frond) in the series.

Emissions 11 and 12 are very closely related and offer a variety of new reverse types. At Antioch, the radiate lion reverse, with thunderbolt, exists only for Gallienus' 12th tribunician power (TRP XII), with three distinct bust types : bust left (A1), draped and cuirassed right (D2) and cuirassed left (B11). This 12th emission is the only from the mint at Antioch to use this B11 bust and as such, becomes one of its defining features.

Göbl's 11th emission begins with another lion reverse ; lion (not radiate), left with a bull's head between its paws (MIR 1622). This reverse is also dated, but to Gallienus' 13th tribunician power (TRP XIII). Interestingly, this type straddles both the 12th and the 11th emissions as it exists both with and without the palm frond as exergual marker. This mark in the exergue is, in fact, the primary indicator of the 11th emission (see fig. 4).



Fig. 4



Our ADVENTVS and PROPECTIO types are directly connected to the earlier type with the radiate lion and identical reverse legend (fig. 3). The ADVENTVS and PROPECTIO types, however, depict important imperial ceremonies and would have, as such, immediately preceded the general run of the 11th emission types. The date then, for both types, is the beginning of 264⁹. Table 1 below provides an outline of where this pre-emission would be placed. It is likely that these types were intended as a precursor to the new series (emissions 11 and 12)¹⁰. In any event, the minting of these types was short lived.

Why this type, why 264 ?

The eastern part of the empire following the invasion of Shapur and culminating with the advent of Odenathus was often a confused and turbulent place¹¹. Changes were afoot both politically and militarily. Following the capture of Valerian, the expulsion of Shapur and the ultimate usurpation and defeat of the Macriani there was a distinct vacuum in the power structures of the region. This vacuum was filled, in short order, by the Palmyrene prince Odenathus who, following the events of 261, was the de-facto ruler of the eastern Roman provinces in both name and right¹².

Fig. 3 – GALLIENVS AVG
Busts A1, D2 and B11
PMTRPXIIICVIPP -/-/
Radiate lion left with thunderbolt
MIR 1620 f (C. – ; RIC –), 1620 i (C. 842 ; RIC –), 1620 l (C. – ; RIC –)

Fig. 4 – GALLIENVS AVG
Radiate, draped and cuirassed bust right viewed from rear (D2).
PMTRPXIIICVIPP -/-/
Lion left with bull's head
MIR 1622 i (C. 844 ; RIC 602 A), 1622 c (C. 844 ; RIC 602 A - with frond) (not all bust varieties shown)

6. Precise dating of the Antiochene issues TRP XII and TRP XIII remains difficult. See GALLWEY 1962, p. 358-360, ELKS 1975, p. 100-103, BASTIEN 1967, p. 237, DE ROQUEFEUIL 1970, p. 120, REDÖ 1985, p. 105, 114, GÖBL 2000, p. 130-131 and ARM-STRONG 1987a in general. For the so-called eastern style, see RIC V-1, p. 24 : "but during the sole reign of Gallienus the eastern coins struck in his name and that of his empress are of a totally different character, being smaller and thinner, with small busts in low relief, occupying less of the field", and, "in other series the products of the mint at Antioch are easily identified, being mostly well-struck and neat, and of eastern workmanship".

7. The type was known to Cohen (C. 840) who quoted VAILLANT 1674, as his source. For the type and order of emissions see GÖBL 2000, p. 130-1, table 48, plates 115-6.

8. For the sake of ease this author will retain the general outline of emissions put forth by Göbl, albeit with a minor modification. See also BLAND 2011, p. 136, and DE BLOIS 1975, p. 112.

9. By 264, Antioch had stabilized (following the earlier Persian assaults) to the point where the mint was operating on typical imperial processes with 8 officinae. See REDÖ 1985, p. 104-105, GALLWEY 1962, p. 359 and ELKS 1975, p. 100-102 for a general discussion of the officinae and the use of the palm frond as an exergual marker.

10. REDÖ 1985, p. 105, hypothesizes that the TRP XII types should fall into a short-lived pre-issue run prior to Göbl's 11th and 12th ; he further defines TRP XII as one of the 'additional elements' of an unmarked pre-issue to Göbl 11 (p. 114). However, he too was ignorant of the ADVENTVS and PROPECTIO types. See also SOUTHERN 2001, p. 97 : "mints produced good quality gold coins and medallions", wherever Gallienus was present. This would apply to ceremonial antoniniani as well, and bolsters the argument for a pre-issue to Göbl's 11th emission. DE BLOIS 1975, p. 89, is similar in the statement that after 260 all gold coinage (and, by extension, ceremonial antoniniani) was issued apart from normal regular coinage. DOYEN 1989, p. 196-197, argues that the aurei (MIR 1614) and small medallions / Ae asses (MIR 1610 d) minted as part of the initial series from Antioch would have been associated with these ceremonial antoniniani.

11. The general history of the period is well known and will not be repeated here. For a general overview see both DE BLOIS 1976 and BRAY 1997.

12. On Lucius Septimius Odenathus see PLRE I (p. 638) ; for the man himself see SOUTHERN 2008 (p. 61-70), DOYEN 1989, p. 195, DE BLOIS 1976, p. 1-3, 34 and BRAY 1997, p. 114-119, 144-48 for a complete list of Roman and Palmyrene military titles.

Table 1 : Dated issues from the mint at Antioch, 263-265

Dating	Ref.	Legend and type	Mark	Göbl emission
Late 263	MIR 1608, RIC 600	PM TRP XII COS V PP Serapis right	-/-/-	GÖBL 7 (unmarked) followed by GÖBL 8-10 (star/ crescent)
Early 264	MIR 1621, RIC –	PM TRP XII C VI C VI PP ADVENTVS	-/-/-	N/A (NEW)
	MIR –, RIC -	PM TRP XII C VI C VI PP PROFECTIO	-/-/-	N/A (NEW)
Mid 264	MIR 1620, RIC –	PM TRP XII C VI C VI PP Radiate lion left with thun- derbolt	-/-/-	GÖBL 12
Late 264 - early 265	MIR 1622, RIC 602	PM TRP XIII C VI C VI PP Lion left with bull's head	-/-/-, -/-/- palm frond	GÖBL 12 (unmarked) followed by GÖBL 11 (palm frond)

His relationship with Rome, and the consequences this entailed, would define the history and fortunes of the Roman near-East for the next decade. Following the suppression of the Macriani, Gallienus seems to have been content leaving Odenathus in relative control of the eastern provinces while he concentrated on the many problems that had beset the central and western parts of the empire. While not optimal, Gallienus’ stance of leaving the East in the hands of a willing and cooperative client-king cum Roman dux, was in keeping with his general military policy of assigning provincial problems to his generals. In the context of his then-ongoing western concerns, Gallienus was more than willing to delegate power to a capable commander who had no apparent imperial (Roman) aspirations of his own ¹³.

Following its reopening as a mint in 263, Antioch seemed to flourish under Palmyrene supervision. Numismatically, the city served as the main mint for the eastern provinces during Gallienus sole reign, though minting also occurred at auxiliary/military mints at both the beginning and end of the reign ¹⁴. We must look for an answer regarding the purposes of the ADVENTVS and PROFECTIO types within this setting. Typically these types, when used together at an imperial mint, would indicate the coming and eventual going of an emperor to a region or a city – often Rome but, not always ¹⁵. There seems to be several possibilities as to why these types would be produced at this particular mint and at this particular time.

Production by the central empire ?

There is merit to the idea that these types could have been used by the authorities of the central empire, perhaps as a less invasive effort to reassert a ‘Roman’ influence upon the East. By 264 there had not been a unifying Roman presence (i.e. Emperor or mandated imperial representative) in the eastern provinces since the arrival of Valerian in 258. Despite the chaotic nature

of the East in the first half of the 260s, the central empire was attentive to the many regional developments under Odenathus’ stewardship. Communications between Rome and Palmyra were both stable and constant. In fact, multiple sources report that it was Gallienus who invited Odenathus, upon hearing of the latter’s success over Shapur, to complete the destruction of the traitorous family of Macrianus by attacking Quietus who was then holed-up in Emesa. This cooperation and communication is further indicated by Gallienus adopting the titles of *Persicus* and *Parthicus Maximus*, while simultaneously bestowing further military powers and titles on Odenathus. There is even an idea that Gallienus celebrated a triumph in Rome for Odenathus’ eastern victories ¹⁶. With the above in mind, it seems unlikely that Gallienus would have chosen this time to act against Odenathus in any meaningful way – much less through the passive medium of coinage. The ‘offended sensibilities’ (SOUTHERN 2001, p. 101) of the Roman upper classes, upon hearing the news that a non-Roman or barbarian was in direct control of several Roman provinces, was not a significant enough factor to motivate an otherwise embattled Emperor.

Production by Palmyra?

A somewhat reverse argument, that Odenathus had these types minted to commemorate his own victories against Shapur and Quietus, without approval from Rome, also requires discussion. With the reopening of the mint at Antioch in 263 all products displayed the bust and the name of the emperor in Rome. There is, however, evidence that it was Odenathus who controlled the mint’s activities. In 1989, J.-M. Doyen argued that Odenathus had the ADVENTVS (along with the Antiochene *aurei* and small bronze medallions, *Ae asses*), minted in order to distribute them himself as a *donativvm*. As compelling as the idea appears, there is no evidence either literal or numismatic, that such ever occurred. The *aurei* (MIR 1614) and the *asses* (MIR 1610 d) clearly belong to the series beginning with

13. POTTER 2004, p. 260. This laissez-faire attitude would set, in historical retrospect, a dangerous precedent which would ultimately be expressed in Aurelian’s retaking of the East by force in 271-272. From 259-267, Gallienus often delegated military matters, especially outside of the central empire, to a number of military men : most notably he relied on Postumus to look after Gaul when he travelled to the Balkans in 258-60 ; on Aureolus, in 260, to help suppress the revolt of Ingenuus and then to either press or contain Postumus from 261-267, and on Odentathus as his regent of the East, from 261 until the latter’s assassination in 267. Gallienus also relied on sub-generals – or men less well-known to posterity : on both Ingenuus and Regalian for defense of the Pannonian provinces ; Domitianus (under Aureolus) versus the Macriani in 261 ; Aurelius Theodotus in Egypt in 262, against Aemilianus and Memor ; and later, in 267, on Marcianus to counter the Goths in Achaia and Illyricum. Also in 267 he sent the Praetorian Prefect Heraclianus (the man rumoured to have later delivered the killing blow) to the East, following Odenathus’ death, in an attempt to either regain influence against Zenobia or to regain the East by force. It is notable that the majority of these men, in their own time, attempted to seize the purple.

14. For the minting at Emesa see GÖBL 2000, p. 132-5, tables 50-1, plates 119-23, for the minting at Cyzicus (the ‘SPQR Mint’ now better understood to have been located at Smyrna) see GÖBL 2000, p. 122-7, table 45, plates 45-6.

15. BLAND 2011, p. 137. It should be noted that the adventvs and profectio ceremonies seem to have been used interchangeably in the third century and could be taken to mean entry into a foreign city and departure therefrom as well as departure from Rome and re-return thereto (DZIEWULSKI, 1986-1989, p. 30, quoting STEVENSON 1964). The greater known number of ADVENTVS coin examples strongly implies that this type was produced well in advance of PROFECTIO. ADVENTVS was used as a reverse type at several mints by Gallienus during his sole reign. See MIR 337, 377, 435 and 656 for Rome ; MIR 1026 for Milan ; and MIR 1422 (with emperor on horseback trotting right with hand in salute) for Siscia. Similar known types include BONVS ADVENTVS AVG at Siscia (MIR 1432). Also see GENEVIÈVE & HOLLARD 2004, and PM TRP XII C VI PP (MIR 1620) at Antioch. PROFECTIO, was not a common reverse type and appears to have only been used once, other than our PM TRP XII C VI PP, see MIR 1047 (mint of Milan – 261) for an eight-weight multiple of an aureus, depicting Gallienus on horseback trotting right, crowned by Victory and holding a transverse spear, and being led (out) by a soldier. MIR 896, an ‘Abschlag’, is an uncertain coin and is here discounted for the purposes of this study.

16. On the communication between Palmyra and Rome see SOUTHERN 2001, p. 97-102 and SOUTHERN 2008, p. 70. Odenathus besieged Emesa in late 261, see ZOSIMUS (1.39), EUTROPIUS (9.10), SYNKELLOS (466), BRAY 1997, p. 144 and DOYEN 1989, p. 195. See also SOUTHERN 2008, p. 63-70, note 17. Though doubt remains on whether or not Odenathus was styled dux Romanorum he was certainly granted auxiliary Roman military forces. See DODGEON & LIEU 1991, Appendix 4 (p. 336), for the use of the titles Persicus and Parthicus Maximus, apparently adopted in 263 and known only in inscriptions. See HA (10.5, 12.1) for Gallienus ordering the minting of coins in Odenathus’ honour : “vocavit eiusque moneta, que Persas capto traheret, cudi iussit.” Such pieces are not known. Odenathus was not made co-augustus by Gallienus as is claimed by the author of the HA (12.1). See also MIR 566 : a four-weight multiple of an aureus, from the mint at Rome in 264, with Gallienus riding in a processional chariot with the matching reverse legend PM TRP XII COS VI PP.

the dated reverse TRP XII C V (Serapis r.) and the longer obverse legend of GALLIENVS PF AVG – 263. These would not have been in production at the same time as those dating to TRP XII C V – 264 ¹⁷. In any instance, an act of this nature – the minting of coinage for ones own purposes – by a client-king would have been seen in Rome as that of a usurper.

If Odenathus was indeed responsible for the minting activities of Antioch he could have also used the ADVENTVS and PROFECTIO types to increase his renown locally, while maintaining the delicate relationship he had recently fostered with Rome ¹⁸. The use of coinage as propaganda was not new and it is clear that the Antiochene *antoniniani* from 264-265 take on a very different character from the coins of the initial series from Antioch. The 11th and 12th emissions depict an overwhelming aura of peace through Roman military dominance ¹⁹. This argument, along with the fact that Odenathus never committed any overt act against Rome between 261 and his assassination in 267, at the height of his power and (relative) independence, is indeed telling of his political aspirations. In actuality, there is good evidence that Odenathus’ dynastic intentions lay not west in Rome but farther east in Ctesiphon²⁰.

Given Odenathus’ behaviour following the retreat of Shapur it seems unlikely that he would have gone through such lengths to undermine the nominal authority of Gallienus, especially when he was already corrector *totius Orientis* and possibly also the self-styled *dux Romanorum* in control of every Roman possession from the Mediterranean to the Euphrates ²¹. When all is considered, there was no reason for Odenathus to consider breaking with Rome.

Eastern bound ?

The most obvious explanation for the ADVENTVS and PROFECTIO types was that they were intended to announce and/or commemorate an imperial visit to the East, and more particularly to the mint city of Antioch. Admittedly we lack direct source material attesting to such a trip. The written sources are quite clear that Gallienus never travelled farther east than Athens, and maybe Byzantium. This period was often seen, by ancient and past historians, as Gallienus’ ‘sedentary’ or ‘Roman’ period of relative inactivity. The exact date and motives for the visit to Byzantium remain somewhat obscure ²². It is noteworthy that imperial visits to the East in the mid-third century were a rare occurrence. Most emperors had neither the time, inclination nor necessarily the resources required for such an undertaking. Other than Valerian in the years immediately preceding his capture, only Gordian III was known to have set foot on eastern shores, and that only in 244 immediately prior to his suspicious death. Of interest is the coin pictured

in **fig. 5**, an *antoninianus* of Gordian III, minted at Antioch in 238. It depicts a reverse almost identical to the ADVENTVS issue of Gallienus and is, in fact, the only other example of an *adventvs* ceremony from the mint at Antioch in this period. This type has been used by various scholars to hypothesize that the young Gordian III made an initial tour of the eastern provinces, upon his elevation in 238 ²³. However, no written sources record this trip.



Fig. 5

Here we are provided with a precedent for the use of an ADVENTVS type for a probable *adventvs* ceremony at Antioch. By this logic, we can assume that both the ADVENTVS and PROFECTIO types, in the name of Gallienus, were meant to commemorate their respective *adventvs* and *profectio* ceremonies in 264. The initial purposes for such a trip would have been twofold : (1) to restore and improve imperial influence over the region, especially in light of Odenathus’ then-still recent successes, and (2) to inspect and replenish the local legions and to tour and plan for fortifications for central and outlying eastern cities. All of this would have been within the context of the constant Gothic and Persian military threats ²⁴. Given the relative stability of the situation in the central provinces by 264, a trip of this nature would not have been entirely out of the question as it would have been only a few years earlier. It is likely that Gallienus’ presence in Greece and the Balkans, in the fall of 264, was directly related to this planned trip to the East.

Without a doubt, the undertaking of such a trip required extensive planning. Word of the emperor’s visit would have preceded his arrival by many months and certainly would have been important news in Antioch and the outlying principalities ²⁵. The imperial mint at Antioch would have received directives to begin preparations for a special series of coins announcing both the emperor’s arrival as well as his eventual departure. This was the purpose of the Antiochene ADVENTVS and PROFECTIO types. The relative rarity of these two types speak to the fact that their production was either very limited or, more likely, ceased when word reached Antioch that the trip had been called-off ²⁶.

The fact that both types are dated to the first part of 264 comes as no surprise. Valerian’s capture meant that Gallienus had inherited what would soon become a turbulent Empire. Meanwhile, the revolt of the *Macriani* and the departure of the imperial army for Europe allowed Odenathus a virtual free military reign from 261-264 in the eastern provinces.

Fig. 5 – IMPCAESMANTGORDIANVSAVG Radiate, draped and cuirassed bust right viewed from rear (D2). PMTRPICOSP. -/-/- Emperor on horseback left, right hand raised in salute, left holding a transverse spear. RIC 174

17. Despite his argument for the donativum, DOYEN 1989, p. 195-199, recognized the difficulty in reconciling this joint production of gold and bronze types with that of the ADVENTVS : “Nous pensons toutefois qu’il est plus logique de considérer la série d’or comme contemporaine des premiers antoniniens frappés en Syrie sous l’autorité d’Odenath” (p. 199).

18. PLRE I, p. 638. See POTTER 2004, p. 259 and SOUTHERN 2001, p. 97. Odenathus seems to have gone out of his way to make himself known to Antioch, reportedly choosing a site just outside of the city, and not near or in Palmyra, to assume the typically Persian title of ‘King of Kings.’

19. HA 12.1 echoed by DE BLOIS 1976, p. 135. Göbl’s 12th emission is very militaristic in nature, introducing several new reverse types depicting peace gained through military means or in praise of the military : the very rare FVNDATOR PACIS (MIR 1624), IOVI PATRI (MIR 1625), MARS VICTOR (MIR 1632) and PAX FVNDATA (MIR 1635). It is noteworthy that several of these reverse types were used for the first time at Antioch and remained in use exclusively at eastern mints during Gallienus’ reign unlike the more common, yet still martial MINERVA AVG (MIR 1634) and VIRTVS AVG (MIR 1636).

20. POTTER 2004, p. 260 and PARKER 2009, p. 343. Odenathus’ uses of his hereditary and assumed titles (e.g. King of Kings) implies that he was more interested in challenging Shapur for the control of Persia than Rome. But this need not always have been the case. Evidence suggests that prior to 259-60 Odenathus was biding his time pending the outcome of the ongoing Roman-Persian hostilities, see DE BLOIS 1975, p. 12-14. PETRUS PATRICIUS (frag. 10), implies that Odenathus courted Shapur immediately before the latter’s invasion of Syria.

21. During this period Odenathus was the near-complete, if not complete, master of the eastern Roman Provinces. This control, however, seems to have been mostly military in nature, see ZONARAS (12.23), BLAND 2011, p. 172. See BRAY 1997, p. 139, arguing that the title of corrector totius Orientis was civil in nature and granted no imperial authority. This title had precedent in Priscus, whom Philip II styled rector Orientis in 244 (see SOUTHERN 2008, p. 71). SYNKELLOS (466) confers the title dux. See SOUTHERN 2008, p. 65, for the argument that Odenathus might have chosen for himself the title of dux Romanorum/Oriens, when nothing further was forthcoming from Rome, because it would simultaneously confer and justify his further military powers over local Roman forces, while not necessarily antagonizing the central empire. There is no concrete evidence that Odenathus was ever conferred, or used, the title imperator (SOUTHERN 2008, p. 62-3).

17

K.J.J. ELKS, The eastern mints of Valerian and Gallienus : the evidence of two new hoards from western Turkey, *Numismatic Chronicle*, 1975, p. 91-109.

ELMER 1941
G. ELMER, Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher* 146, 1941, p. 1-106, Taf. 1-12.

FITZ 1966
J. FITZ, *Ingenuus et Regalien*, Bruxelles, 1966 (Coll. Latomus 81).

FITZ 1976
J. FITZ, *La Pannonie sous Gallien*, Bruxelles, 1976 (Coll. Latomus 148).

GALLWEY 1962
H. D. GALLWEY, A hoard of third-century antoniniani from southern Spain, *Numismatic Chronicle*, 1962, p. 335-406, pl. XVII-XIX.

GENEVIÈVE & HOLLARD 2004
V. GENEVIÈVE & D. HOLLARD, BONVS ADVENTVS AVG : nouvelle lecture d'un rarissime antoninien d'adventus de Gallien frappé à Siscia en 267, *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 7, 2004, p. 193-197.

GÖBL 2000
R. GÖBL, Die Münzprägung des Kaiser Valerianus I., Gallienus/ Salonius (253/268), Regalianus (260) und Macrianus/ Quietus (260/262), Vienne, 2000 (Moneta Imperii Romani 38) (= *MIR*).

MACCORMACK 1981
S. G. MACCORMACK, *Art and Ceremony in Late Antiquity*, Berkeley, 1981.

MANDERS 2012
E. MANDERS, *Coining images of power : patterns in the representation of roman emperors on imperial coinage*, 193-282, Leiden, 2012.

MICHAUX 2012
BR. MICHAUX, Chronologie et typologie des antoniniens émis durant le règne de Gordien III dans les ateliers de Rome et d'Antioche, *BCEN* 49-3, 2012, p. 86-90.

MILLAR 1993
F. MILLAR, *The Roman Near East, 31 BC to AD 337*, Cambridge, 1993.

MITCHELL & KATSARI 2005
S. MITCHELL & C. KATSARI, *Patterns in the Economy of Roman Asia Minor*, Swansea, 2005.

PARKER 2009
PH. PARKER, *The Empire Stops Here. A journey along the frontiers of the roman world*, Londres, 2009.

PEACHIN 1988
M. PEACHIN, Gallienus Caesar, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 74, 1988, p. 219-224.

PFLAUM & BASTIEN 1969
H.-G. PFLAUM & P. BASTIEN, *La trouvaille de Çanakkale. Deniers et antoniniani émis de 261 à 284*, Wetteren, 1969 (Numismatique Romaine IV).

PLRE I
A.M.H. JONES, J. R. MARTINDALE & J. MORRIS, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, Vol. 1, Cambridge, 1971 (= PLRE I).

POTTER 2004
D. S. POTTER, *The Roman Empire at Bay AD 180-395*, Londres-New York, 2004.

REDÖ 1985
F. REDÖ, The Dating of Coins and the Structure of Coinage. The Antiochian Mint under Gallienus, *Mitteilungen des Archäologischen Instituts der Ungarischen Akademie* 14, 1985, p. 93-119.

RIC IV
H. MATTINGLY, E.A. SYDENHAM & C.H.V. SUTHERLAND, *The Roman Imperial Coinage*, IV-1/3, *Pertinax to Uranius Antoninus*, Londres, 1936-1949 (= RIC IV-3).

RIC V
P. H. WEBB, *The Roman Imperial Coinage*, V-1, *Valerian I to Florian*, Londres, 1929 (= RIC V-1).

SOUTHERN 2001
P. SOUTHERN, *The Roman Empire from Severus to Constantine*, Londres-New York, 2001.

SOUTHERN 2008
P. SOUTHERN, *Empress Zenobia : Palmyra's Rebel Queen*, New York, 2008.

SPIJKERMAN 1958-1959
A. SPIJKERMAN, A hoard of syrian tetradrachms and eastern antoniniani from Capharnaum, *Liber Annuus* 9, 1958-1959, p. 283-329.

STEVENSON 1964
S. STEVENSON, *A Dictionary of Roman Coins : republican and imperial*, Londres, 1964.

SUMI 2005
G. S. SUMI, *Ceremony and Power. Performing politics in Rome between Republic and Empire*, Ann Arbor, 2005.

SWAIN 1993
S. SWAIN, Greek into Palmyrene : Odaenathus as « Corrector Totius Orientis » ?, *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 99, 1993, p. 157-164.

TEMIZSOY 1996
I. TEMIZSOY, The Ihsaniye hoard of antoniniani, dans R. ASHTON (ed.), *Studies in Ancient Coinage from Turkey*, Londres, 1996, p. 99-103.

VAILLANT 1674
Jean VAILLANT, *Numismata imperatorum Romanorum praestantiora a Iulio Caesare ad Postumum et Tyrannos*, Paris, 1674.



Fig. 1 revers



Fig. 2 revers



B. FRANCESCHI & FILS



rue Croix de Fer, 10 à B - 1000 Bruxelles

☎ 02/ 217 93 95

drusofranceschi@hotmail.com

ACHAT, VENTE ET EXPERTISE

Numismates professionnels depuis 1935



Bronzes arlésiens inédits de Constance Galle et Julien II César

par David BERTHOD

Deux monnaies à ce jour inconnues des ouvrages de référence pour les césars Constance Galle et Julien II, issues de l'atelier d'Arles, permettent d'éclairer la politique dynastique de l'auguste Constance II (337-361) et d'interpréter différemment sa relation avec ses deux neveux.

Mots-clefs : Constance II - Constance Galle - Julien II César - Arles - *maiorina*

Two coin types minted at Arles (France), previously unrecorded in the main references, for the Caesars Constantius Gallus and Julian II, now permit a clearer understanding of the dynastic policies of the Augustus Constantius II (337-361 CE) and allow for a new interpretation of his relationship with his two nephews.

Keywords : Constantius II - Constantius Gallus - Julianus II Caesar - Arles - *maiorina*

1. CONSTANCE GALLE, Arles, 353

DNCONSTANT/IVSNOBCAES

Buste à la tête nue, cuirassé et drapé à droite.

FELTEMP/REPARATIO -/-SARL

Soldat terrassant de sa lance un cavalier suppliant tombant à terre avec sa monture, bouclier à droite.

Maiorina : 3,40 g ; 6 (Fig. 1).

Référence : Nummus Bible database n° 27277.

Ph. Ferrando ne répertorie aucune *maiorina* pour Constance Galle. Il faut se reporter au numéro 2079 de son « catalogue des monnaies non confirmées » pour voir une monnaie proche, celle correspondant au RIC 213, avec une césure de revers R/EPARATIO et connue uniquement pour la troisième officine.

La masse de cette monnaie est légère et semble étrangement s'intercaler entre l'émission RIC 213 (masse théorique de 4,34 g) et celle, encore plus légère, de la *maiorina* d'étalement réduit, type RIC 217 et suivants (masse théorique de 2,48 g). Entre ces deux émissions, le nom de l'atelier va changer : *Arelate* devient *Constantia* en l'honneur de Constance II après s'être nommée *Constantina* en l'honneur de Constantin II qui y est né.

Sa frappe intervient peu de temps après la chute de Magnence (août 353). Il s'agit de réaffirmer au plus vite le pouvoir de l'auguste Constance II, et les émissions au nom de Constance Galle le montrent ainsi en successeur désigné de Constans pour l'Occident, en remplacement de l'usurpateur.

Un pendant à cette monnaie existe pour Constance II (Ferrando 1142), dont la césure de revers est différente mais qui porte également SARL à l'exergue.

Arles, avec Amiens, Trèves et, étonnamment Alexandrie, sont les seuls ateliers à avoir utilisé uniquement la titulature interrompue pour Constance Galle. La plupart des autres ateliers ont utilisé les légendes avec ou sans césure. À l'inverse, seules les cités d'Antioche, de Constantinople, capitale de l'Orient, et l'atelier prolifique de Siscia ont utilisé de manière exclusive les légendes continues à l'avant.

2. JULIEN II, Arles, 358

DNIVLIAN/VSNOBCAES

Buste à la tête nue, cuirassé et drapé à droite.

FELTEMP/REPARATIO, E-/PCON

Même type que ci-dessus.

Maiorina réduite : 2,18 g ; 12 ; 18 mm (Fig. 2).

Référence : Nummus bible database n° 28550.

Cette monnaie est inconnue du RIC pour Julien César. Ce type avec un E dans le champ du revers y était attribué à tort à la période précédente du Césarat de Constance Galle (cf. RIC 224). Ph. Ferrando, qui connaissait cette monnaie sauf pour la première officine ici représentée, a repoussé cette émission à l'année 358. Elle succède aux émissions à marques D et M dans le champ du revers, utilisées aussi dans d'autres ateliers. Ces lettres seraient des marques de valeur.

Pour Julien II César, la majorité des ateliers vont utiliser la légende avec césure ; seuls quatre d'entre eux (Arles, Siscia, Thessalonique et Héraclée) utilisent simultanément les deux types de légende. Les ateliers de Lyon et de Constantinople sont les seuls à employer exclusivement des titulatures d'avant ininterrompues.

Conclusion

Les travaux de J.W.E Pearce ont mis en évidence, dans le volume IX du RIC pour la dynastie valentinienne, que le « style continu de la légende de droit implique toujours l'irresponsabilité et la dépendance vis-à-vis d'un collègue d'âge mûr ». La différence de traitement entre Constance Galle et Julien II quant à la fréquence de l'utilisation des légendes interrompues et ininterrompues permet d'avancer quelques hypothèses sur la politique dynastique de Constance II. Pour le César Constance Galle, on a l'impression que Constance II le place en tant que futur successeur de son frère Constans en Occident (légendes interrompues dans tous les ateliers gaulois). Constance Galle en revanche, n'est pas honoré dans les grandes villes orientales, dont la capitale Constantinople, ni dans l'atelier de Siscia qui fournit en numéraire le *limes* danubien. La légende ininterrompue indiquant une subordination par rapport au prince honoré par la légende interrompue, il est logique que la capitale orientale de Constance II ne frappe pas de monnaie le mettant à égalité avec son César.

Pour Julien II, tous les ateliers hormis Constantinople et Lyon (qui, cependant, lui attribue la titulature inhabituelle IMP IVLIANVS NOB CAES) utilisent la légende interrompue, parfois concomitamment avec la légende continue. Peut-être faut-il y voir une volonté de la part de Constance II qui n'a aucun héritier en ligne directe, de désigner ainsi Julien comme son successeur et non plus comme un simple corégent.

Bibliographie

Ph. FERRANDO, *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin le Grand à Romulus Augustule 313-476*, Graveson, 2010.

J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage*, VIII, *The family of Constantine I*, Londres, 1981.

J.W.E. PEARCE, *The Roman Imperial Coinage*, IX, *Valentinian I - Theodosius I*, Londres, 1933.

V. GRUMEL, Numismatique et Histoire : l'époque valentinienne, *Revue des Études Byzantines* 12, 1954, p. 7-31.

L. JERPHAGNON, *Julien dit l'Apostat. Histoire naturelle d'une famille sous le Bas-Empire*, Paris, 1986.

P. MARAVAL, *Les fils de Constantin*, Paris, 2013.

Nummus bible database :
<http://www.nummus-bible-database.com/>



Fig. 1



Fig. 2



JEAN ELSEN & ses Fils s.a.

VENTE PUBLIQUE 126

12 SEPTEMBRE 2015



DECORATIONS DU
GENERAL VAN REMOORTERE

NOS EXPERTS ÉVALUENT VOS MONNAIES ET MÉDAILLES
DE COLLECTION SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE
CONFIDENTIALITÉ

ILS VOUS GARANTISSENT LEURS MEILLEURES RÉALISATIONS
LORS DE NOS 4 VENTES INTERNATIONALES ANNUELLES
DE MARS, JUIN, SEPTEMBRE & DÉCEMBRE

AVENUE DE TERVUEREN, 65
B-1040 BRUXELLES

TÉL. +32-2-734.63.56
FAX +32-2-735.77.78

www.elsen.eu
info@elsen.eu



Paul-Francis Jacquier

NUMISMATIQUE ANTIQUE

MONNAIES ANTIQUES DE QUALITÉ
CELTES - GRECQUES - ROMAINES - BYZANTINES
HAUT MOYEN-ÂGE - ARCHÉOLOGIE
ACHAT - VENTE - EXPERTISE

VENTE AUX ENCHÈRES
LIBRAIRIE NUMISMATIQUE



Honsellstrasse 8 - D - 77694 Kehl am Rhein - Allemagne

Tél.: +49 7851 1217 - Fax : +49 7851 73074

E - mail : office@coinsjacquier.com

www.coinsjacquier.com



Association Internationale des Numismates Professionnels
Verband der Deutschen Münzenhändler e.V.



HJR Fine Arts ^{sprl}
Hadrien J. Rambach, expert

Numismatique

Conseil pour l'achat et la vente de
monnaies antiques d'exception

Glyptique

Etude, achat et vente de pierres gravées
antiques - Renaissance et néoclassiques

HJR Fine Arts sprl
Les Pavillons Français, bât.1
Rue du Noyer 282, boîte 28
1030 Bruxelles

coinadvisor@yahoo.co.uk

Bronzes inédits d'Honorius et de Valentinien III

par Jean-Marc DOYEN

avec la collaboration de Renato CAMPO, Michel MOREAU & Agostino SFERRAZZA

Nous présentons trois bronzes inédits de la fin de l'Antiquité : [1] une maiorina (aes 2) d'Honorius pour Aquilée, au revers REPARATIO REIPVBL, un type rarissime précédemment connu pour Rome seulement et frappé vers 418, [2] un decargyrus nummus (aes 3) de Valentinien III pour Arles (?), au type nouveau de la GLORIA ROMANOR[VM], et [3] une marque nouvelle sur un aes 4 de Rome émis à Rome vers 425-455 au nom de Valentinien III. Ces dénominations sont replacées dans leur contexte métrologique.

Mots-clefs : dynastie théodosienne - métrologie de la monnaie de bronze - maiorinae - Aquilée - Rome - Arles

Presented here are three unrecorded bronzes from the end of the Roman period : [1] a maiorina (aes 2) in the name of Honorius, from the mint of Aquileia, minted in 418 CE and with the reverse REPARATIO REIPVBL - a very rare type previously only known from the mint of Rome, [2] a decargyrus nummus (aes 3) of Valentinian III from the mint of Arles (?), minted in 425-455 CE, featuring the new reverse type GLORIA ROMANOR(VM), and [3] a new exergual mark on an aes 4 from the mint at Rome in the years 425-455 CE in the name of Valentinian III. These denominations are replaced in their metrological context.

Keywords : House of Theodosius - metrology of the aes coinage - maiorinae - Aquileia - Rome - Arles

Les trois monnaies de bronze décrites ci-dessous font partie de collections privées¹. Elles sont importantes à des degrés divers et méritent sans aucun doute une publication détaillée.

1. Une maiorina (aes 2) inédite d'Honorius pour Aquilée.



Fig. 1
HONORIUS, Aquilée, après 418.
DNHONORI/VSPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr. Sur l'épaule dr., une fibule circulaire munie de *pendilla*.
REPARATIO/REIPVBL -/-/AQP
L'empereur en tenue militaire, debout à gauche, la jambe droite légèrement fléchie, tenant un globe nicéphore de la main dr. tendue, et un *labarum* de la g. *Aes 2* : 5,07 g ; 11 ; 22 mm (**fig. 1**).
RIC X (manque) ; *PAOLUCCI & ZUB 2000* (manque) ; *SAGRAMORA 2001* (manque).

Le type de l'empereur en tenue militaire, tenant un globe nicéphore et un *labarum*, apparaît en 348 lors de la création du type FEL TEMP REPARATIO à la galère. Il devient rapidement un poncif de l'iconographie impériale tardive sur le monnayage d'or, d'argent ou

de bronze. Le thème est particulièrement en faveur à l'époque valentinienne. Cette image véhicule un message sans grande subtilité : l'empereur, en tant qu'*imperator*, exhibe le symbole du dieu des Chrétiens, le *labarum* qui lui procure la victoire et lui permet de s'affirmer comme le restaurateur de l'État. Au V^e siècle, l'image est souvent complétée par la figuration d'un ennemi vaincu, captif ou serpent à tête humaine, placé sous le pied du prince victorieux. Le type qui apparaît sur la nouvelle *maiorina* de la collection Campo n'était précédemment attesté que pour Rome, un atelier qui, au IV^e s. surtout, s'est toujours distingué par la frappe de modèles iconographiques spécifiques. Ils apparaissent non seulement sur la monnaie d'usage courant mais encore sur de lourds multiples dont la production se poursuit au-delà du milieu du V^e siècle. Ces médaillons de bronze doivent être soigneusement séparés des multiples d'or et, dans une moindre mesure, d'argent, essentiellement destinés à être exportés au dehors des frontières de l'Empire. La qualité de la gravure de la nouvelle *maiorina*, aussi bien au droit qu'au revers, mérite d'être soulignée. Le diamètre de 22 mm ne permet pas de voir dans les coins de cette monnaie des matrices originellement destinées à la frappe de *solidi* (19/20 mm). En revanche, les dimensions sont celles des *miliarense*s, fréquents à cette époque, même si le revers en question ne figure pas dans le répertoire iconographique de ces grandes monnaies d'argent.

Les *maiorinae* italiennes postérieures à la mort de Théodose I^{er} (395) sont d'une rareté insignifiante². De la production de l'atelier de Rome, ne nous sont parvenus que trois exemplaires, en mauvais état de surcroît, conservés l'un à Copenhague (**fig. 2**), marqué SMRP,

Fig. 1 – Collection R. Campo.

¹. Je remercie les trois propriétaires des monnaies en question. C'est un plaisir de les associer à cette publication.

². Nous remercions bien sincèrement Mme Helle Horsnæs (Senior Researcher, National Museum of Denmark, Copenhague) et le Dr Sam Moorhead (National Finds Adviser for Iron Age and Roman coins, Department of Britain, Europe and Prehistory, British Museum) de nous avoir aimablement procuré des images de ces exemplaires.

³. *RIC X*, p. 136.

⁴. *RIC X*, 1354.

⁵. *BOST* et al. 1987, p. 89.

⁶. *PEREIRA, BOST & HIERNARD 1974*, p. 290.

⁷. *RIC X*, 1602-1603.

⁸. *DEPEYROT 2001*, p. 142.

⁹. *BOST* et al. 1987, p. 90.

¹⁰. *Ibid.*, p. 90, tabl. 49.

¹¹. *GARCIA FIGUEROLA 1995*, p. 70-73.

¹². *CALLU 2010*, p. 139-140.

¹³. On aperçoit un élément d'où partent des petits traits obliques évoquant les flots sur lesquels est posé le navire où se tient l'empereur sur les *aes 2* orientaux du type GLORIA ROMANORVM (*RIC IX*, pl. XVI, 7).

un autre au British Museum (**fig. 3**), marqué SMRT et le dernier provenant d'une vente publique et portant à l'exergue SMR[?]³ (**fig. 4**). Ces monnaies sont issues de trois coins de droit différents, indiquant sans doute une émission initialement prévue comme importante mais peut-être interrompue rapidement pour des raisons qui nous échappent. L'atelier romain fonctionnant avec cinq officines, on peut supposer voir un jour apparaître les marques SMRS, SMRQ et SMRE.

J. Kent³ se pose la question du statut des deux exemplaires connus en 1994⁴. Considérant qu'ils sont plutôt des *aes 2* que des « *medallic aes 1* », le numismate britannique suppose que ces rares monnaies étaient peut-être destinées à la circulation en Espagne où les grands bronzes étaient fort appréciés. En effet, au cours des années 381-395, les *aes 2* sont particulièrement abondants dans la péninsule ibérique⁵.

À Conimbriga, les *maiorinae* des années 379-395 représentent 72,08 % des 566 bronzes qui y furent récoltés.

On rappellera également que l'usurpateur Maxime (410-411) a produit dans sa capitale, Barcelone, de rares *maiorinae* à la légende VICTORIA AVGGG⁷. L'alimentation des provinces espagnoles en monnaies de grand module, dont la frappe cesse en Gaule en 386/387⁸, est ensuite confiée aux ateliers orientaux. Toutefois, les ateliers italiens sont bien représentés dans la péninsule ibérique pour ce qui est des *aes 4*. Le ratio s'établit en général à 2/3 de monnaies frappées à Rome pour 1/3 venant d'Aquilée. C'est le cas observé dans un trésor de la région de Guadix (Grenade), constitué sous Magnus Maximus ou peu après, avec 24 pièces de Rome et 13 d'Aquilée, sur un total de 106 exemplaires⁹.

Dans le trésor de Guareña (Badajoz, dans le centre-ouest de l'Espagne), datant du début du V^e s., Rome atteint 67 ex., et Aquilée 41, sur un total de 598 exemplaires¹⁰.

Dans le trésor de Las Quintanas, Armentaros (Salamanca), on relève 47 exemplaires de Rome et 12 d'Aquilée sur les 161 *aes 2* des années 378-383. Ces deux ateliers n'apparaissent toutefois plus pour la période 383-387/8 où les frappes gauloises de Maxime dominent¹¹.

La production de monnaies de grand module aussi bien à Rome qu'à Aquilée, pour une circulation privilégiée dans la péninsule ibérique, est dès



Fig. 2



Fig. 3

Fig. 2 – Copenhague (RP 521.1 ; RAMUS 1816, n° 23 : 6,31 g ; 7 ; © Nationalmuseet CC-BY-SA).

Fig. 3 – Londres, British Museum (1987-3-14-1 : 7,93 g ; 11 ; © S. Moorhead)

lors parfaitement admissible. C'est du reste l'hypothèse avancée naguère par J.-P. Callu, qui qualifie ces larges pièces de « monnaies pour marchands » en observant d'importants pourcentages d'*aes 2* dans la péninsule ibérique (6,7 %), en Italie (8,4 %) et en Narbonnaise (12,4 %), pour descendre à 2,7 % en Gaule du Centre et de l'Est et même tomber à zéro en Bretagne¹². Mais ces données générales demanderaient à être revues à la lumière des trouvailles récentes.

Quant à la période d'émission de ces rares *aes 2* d'Honorius, J. Kent pense qu'elle se situe après l'installation des Visigoths en Aquitaine, en 418. Cette hypothèse nous paraît parfaitement justifiée même si une date aux alentours de 410/411 est également plausible.

2. Un aes 3 inconnu de Valentinien III pour Arles (?)

VALENTINIEN III, atelier occidental indéterminé (Arles ?), 425-455.

DNVALE[]AVG

Buste diadémé (perles et grande gemme), cuirassé et drapé à droite.

GLORI/[]NOR (ou NOR[VM] ?) -/-/[]

L'empereur casqué, en habit militaire, marchant à g. le pied dr. posé sur une longue proue (?) à extrémité recourbée placée sur une ligne de terre, la tête à dr., tenant une lance verticale inversée de la main dr. et posant la g. sur un bouclier (réduit à un trait oblique).

Aes 3 : 1,93 g ; 5h30 ; 13,4 mm (**fig. 5**).

RIC -.

Le type illustrant l'empereur debout de face, le pied droit posé sur ce qui semble bien être une proue - pour autant que notre identification soit correcte - est totalement nouveau dans le monnayage tardo-romain. Il peut tout aussi bien s'agir d'un mélange avec une figuration classique de Constantinople que d'une réminiscence d'un type plus ancien, celui à la légende GLORIA ROMANORVM des années 383-388¹³. L'absence de marque d'atelier, malgré le remarquable état de conservation de la monnaie, est frustrante. Nous avons pensé voir, dans un premier temps, les lettres C[O] N placées à l'exergue, mais cette lecture est totalement incertaine.



Fig. 4



Fig. 5

Fig. 4 – Classical Numismatic Group Inc., Auction 43, 24/IX/1997, n° 2617 : 6,67 g ; 6 h

Fig. 5 – Collection Agostino Sferrazza

En revanche, la comparaison avec des productions arlésiennes du milieu du V^e s. montre d'incontestables similitudes iconographiques et épigraphiques. Nous pensons par exemple aux *solidi* de Sévère III (461-465)¹⁴, dont le revers présente d'étonnantes ressemblances avec l'exemplaire publié ici.

Le style et l'épigraphie de ce petit bronze sont typiques des frappes du V^e siècle. L'iconographie du revers, ainsi que le style du droit, nous renvoient à des productions occidentales, et plus spécifiquement gauloises, ce que semble laisser entrevoir la région d'où provient cette monnaie. En effet, d'après le vendeur, la pièce aurait été trouvée en Suisse, même si la patine évoque une origine plus méridionale (Espagne ou Proche-Orient). Toutefois le style et le type de revers s'intègrent mal dans les productions des ateliers italiens, balkaniques ou orientaux. Nous pensons dès lors l'attribuer à un atelier sans doute gaulois, avec une nette préférence pour Arles.

La masse très élevée (1,93 g) et l'importance du diamètre du grènetis (estimé à 13,5 mm) interdisent de voir dans cette monnaie un simple *aes 4*. En effet, la moyenne pondérale des *aes 4* émis à Rome par

Honorius entre 418 et 423 atteint, dans un important trésor balkanique tardif publié il y a quelques années, la valeur de 1,255 g, calculée sur 62 exemplaires intacts (**fig. 6**)¹⁵. Cette moyenne, identique à celle proposée par J. Kent¹⁶, est nettement plus élevée que celle des *aes* 4 émis dans les autres ateliers de l'Empire à la même époque : 44 exemplaires du même trésor atteignent seulement 1,005 g (**fig. 7**).

Rappelons que sous Valentinien I, le *solidus* est tarifié à 7000/7200 *nummi*. La masse théorique peut être déterminée à partir d'un *ratio* AV/AE s'établissant à 1 : 1800. L'*aes* 4 devrait dès lors peser 1,15 g. Celui-ci, on le constate, est plus léger de 0,10 g par rapport à la valeur observée, mais cet *aes* 4, on le sait, n'est pas constitué de cuivre pur¹⁷.

La masse effective des *aes* 3, le probable *decargyrus nummus* des sources antiques (**fig. 8**), n'est pas considérablement plus élevée que celle des *aes* 4 du trésor balkanique précédemment cité : avec 1,754 g (calculé sur 76 exemplaires), la plus petite dénomination vaut tout au plus les 2/3 de la grande. Il n'est cependant pas impossible qu'au départ l'*aes* 3 ait été conçu comme un double de l'*aes* 4.

14. *FERRANDO* n° 1730.

15. Nous reprenons les données métrologiques publiées dans DOYEN 2008, p. 323-326.

16. RIC X, p. 136. Notons que cette valeur remonte à 1,50 g/lors de la dernière émission du règne de Théodose II, celle portant des monogrammes : *ibid.*, p. 93. D'une manière générale, on se reportera à l'enquête métrologique que nous avons consacrée autrefois aux aes 4 d'époque théodosienne : DOYEN 1985, repris dans DOYEN 2007, p. 292.

17. RIC X, p. 17-18.

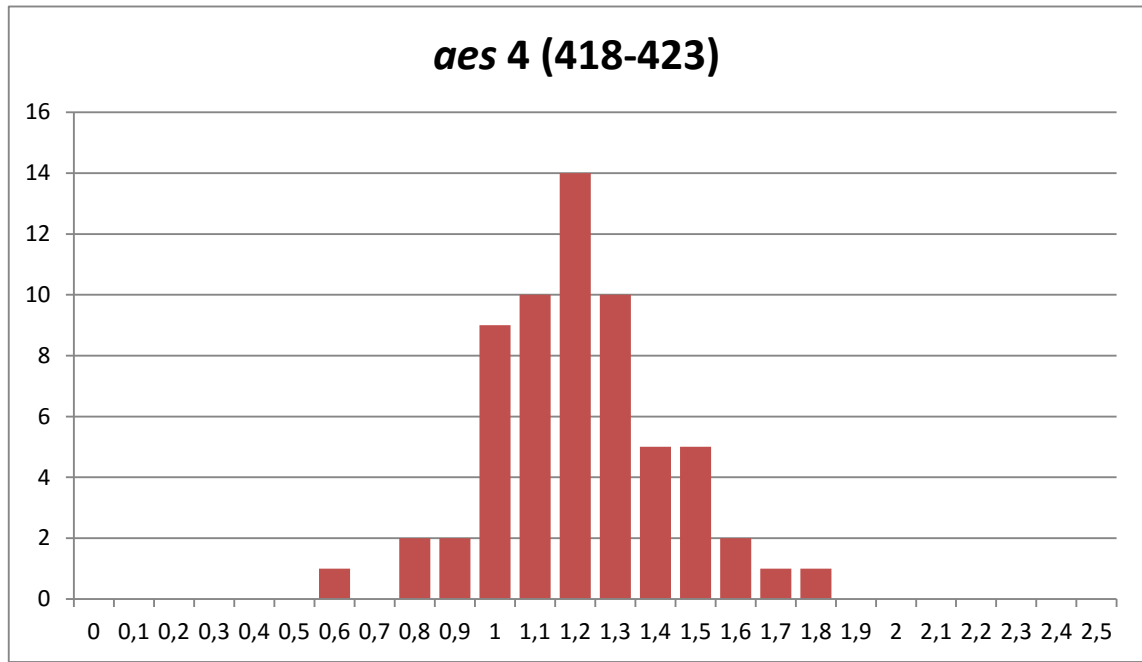


Fig. 6 – Histogramme de la masse des *aes* 4 émis à Rome par Honorius.

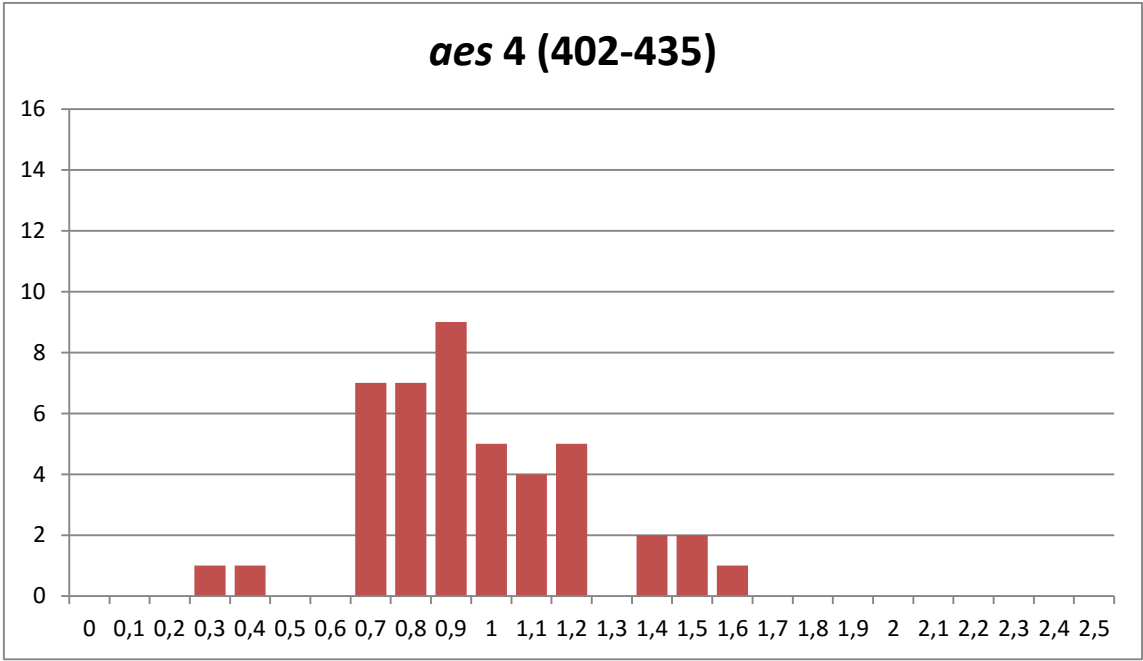


Fig. 7 – Histogramme de la masse des *aes* 4 émis en Orient entre 402 et 435.

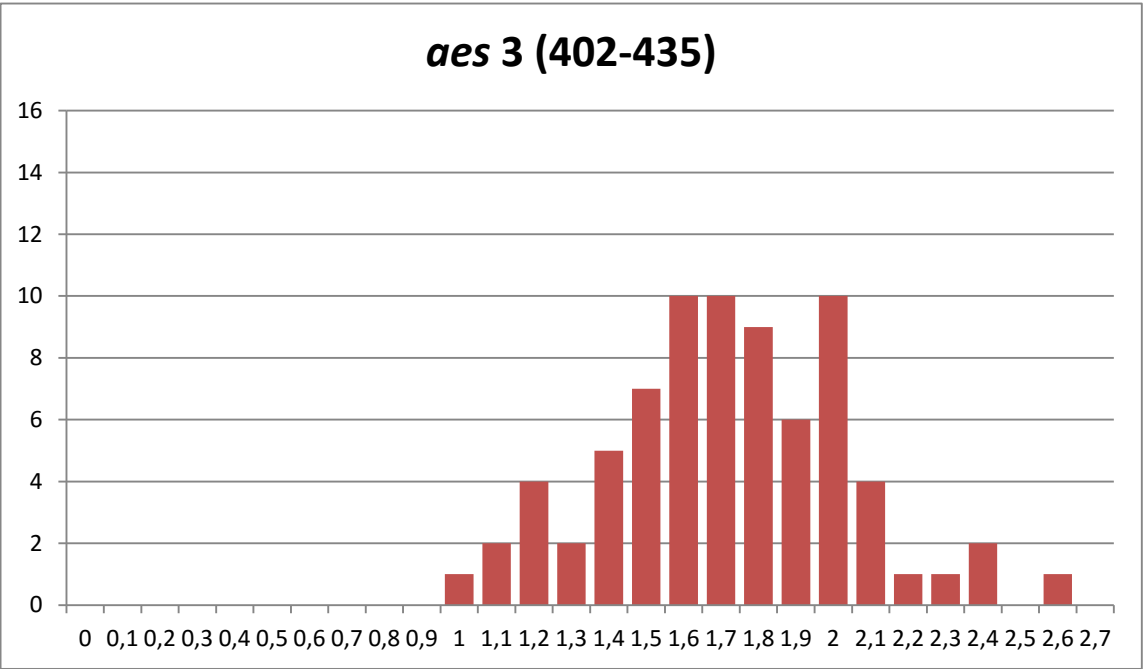


Fig. 8 – Histogramme de la masse des *aes* 3 émis entre 402 et 435.

Nous pouvons résumer dans le tableau **fig. 9**, l'évolution décroissante de la masse de cet *aes 3* entre 395 et 423.

Ainsi, à l'origine, l'*aes 3* se situe seulement 7 % [(1,25 x 2) – 2,33 = 0,17 g] au-dessous du double de la masse observée pour l'*aes 4* : 1,25 g selon Kent, 1,26 g selon Lallemand¹⁹. Cette masse correspond au 1/252^{ème} de livre (21 douzaines). Une taille au 1/126^{ème} de livre, c'est-à-dire le double de l'*aes 4*, implique pour cet *aes 3* une valeur théorique de 2,57 g, avec l'inconvénient majeur que 126 n'est pas un multiple de 12. On sait en effet que le système duodécimal est en vigueur à cette époque. Une taille plus faible, de 11 douzaines par exemple (1/132^{ème} de livre) nous donne 2,45 g, une valeur apparemment un peu trop haute par rapport aux masses effectivement relevées. Une enquête plus précise s'impose donc dans l'avenir, en tenant compte des dates, des ateliers et de la composition de l'alliage. Il est cependant clair, comme le relève J. Kent, que l'administration impériale réduit de 25 % la masse de l'*aes 3* dès l'année 403.

La nouvelle monnaie de Valentinien III présentée ici, pesant 1,92 g, s'inscrit parfaitement dans cet intervalle. La production d'*aes 3* dans les ateliers de Gaule après la disparition de Théodose I^{er} est extrêmement limitée. Nous relevons tout au plus l'existence de quelques exemplaires au nom d'Honorius frappés à Lyon en 411 ou en 413²⁰.

2. Un *aes 3* inconnu de Valentinien III pour Arles (?)



Fig. 10

VALENTINIEN III, Rome, 425-455.
DNVALENTI[]AVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
VOT/PVB *•/R[•]M
Porte de camp munie d'une ouverture cintrée sans battant et formée de quatre assises de bloc.
Au-dessus : [une étoile ?].
Aes 4 : 1,48 g ; 11 (**fig. 10**).
RIC - cf. 2128 (marque non répertoriée).

Cette monnaie a été récoltée il y a quelques années sur un vaste site antique à Gualdo Tadino (prov. de Pérouse, Ombrie). L'état remarquable du revers permet de distinguer une étoile schématique (à cinq rais ?) entre les deux globules sommant la porte du camp, globules symbolisant sans doute les traditionnelles tourelles placées de part et d'autre du corps du monument . Le *RIC X* (n° 2128) connaît de rares monnaies portant une étoile placée au-dessus de la porte, avec les simples lettres d'officine S, T et € à l'exergue (P et Q sont actuellement manquants). Sur notre exemplaire, un point séparatif, très faiblement marqué, apparaît entre le R et le M de l'exergue.

18. *RIC X*, p. 131, donne 2,25 g de moyenne (pour un nombre non précisé d'exemplaires). En revanche MOSTECKY 1997, p. 36-37, présente 6+11+53 exemplaires, dont la moyenne s'établit à 1,72 g seulement.

19. LALLEMAND 1973, p. 166-167.

20. BASTIEN n° 259 : 1,90 g et 2,92 g ; JACQUIN 1990, p. 105 : 1,434 g ; 12 et p. 106 : 1,51 g ; 6. Ce dernier exemplaire est classé comme imitation et sa marque est illisible.

21. Sur l'iconographie de la porte de ville, on se reportera à BAYET 1993, p. 76-81 ; ELKINS 2013, pl. 33, n° 9

Bibliographie

BASTIEN 1987
P. BASTIEN, *Le monnayage de l'atelier de Lyon. Du règne de Jovien à la mort de Jovin* (363-413), Wetteren, 1987 (Numismatique Romaine XVI).

BAYET 1993
TH. BAYET, *Architectura Numismatica. Iconographie monétaire du temple de Rome, des mausolées et des ouvrages fortifiés au Bas-Empire*, *RBN CXXXIX*, 1993, p. 59-81.

BOST ET AL. 1987
J.-P. BOST, F. CHAVES, G. DEPEYROT, J. HIERNARD & J.-Cl. RICHARD, *Belo IV. Les monnaies*, Madrid, 1987 (Publ. de la Casa de Velazquez, série archéologie, fasc. VI).

CALLU 2010
J.-P. CALLU, *La monnaie dans l'Antiquité tardive. Trente-quatre études de 1972 à 2002*, Bari, 2010, p. 137-152 (réédition de « *Reparatio Reipub* » : un problème de circulation monétaire, *Nummus 2*, 1978, p. 99-119).

DEPEYROT 2001
G. DEPEYROT, *Le numéraire gaulois du IV^e siècle. Aspects quantitatifs. I. Les frappes*. Deuxième édition refondue, Wetteren, 2001 (*Collection Moneta 24*).

DOYEN 1985
J.-M. DOYEN, Un trésor oriental du début du V^{ème} siècle, *RBN CXXXI*, 1985, p. 133-162 et pl. III-IV.

DOYEN 2007
J.-M. DOYEN, *Trésors romains d'Occident et d'Orient (II^e-V^e siècles)*. Recueil de travaux (1980-2005), Wetteren, 2007 (*Collection Moneta 63*).

DOYEN 2008
J.-M. DOYEN, *Gallia Belgica, Germania Inferior & Moesia Superior. Trésors monétaires anciens et nouveaux*, Wetteren, 2008 (*Collection Moneta 81*).

ELKINS 2013
N. T. ELKINS, A note on late Roman art : the provincial origins of camp gate and baldachin iconography on the late imperial coinage, *American Journal of Numismatics* 25 2013, p. 283-302.

FERRANDO 2010
PH. FERRANDO, *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin le Grand à Romulus Augustule 313-476*, Graveson, 2010.

GARCIA FIGUEROLA 1995
M. GARCIA FIGUEROLA, El depósito monetar de Las Quintanas, Armenteros (Salamanca), *Numisma* 236, 1995, p. 65-124.

JACQUIN 1990
L. JACQUIN, L'atelier de Portout : les monnaies, dans J. & CHR. PERNON, *Les potiers de Portout. Productions, activités et cadre de vie d'un atelier au V^e siècle ap. J.-C. en Savoie*, Paris, 1990 (*Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément n° 20*), p. 93-107.

LALLEMAND 1973
J. LALLEMAND, Trésor de petits bronzes romains découverts en Egypte : Constance II-Constant à Arcadius-Honorius, *Chronique d'Egypte*, XLVIII, 95, 1973, p. 157-178.

MOSTECKY 1997
H. MOSTECKY, *Münzen zwischen Rom und Byzanz. Studien zur spätantiken Numismatik*, Louvain-la-Neuve, 1997 (*Numismatica Lovaniensia*, 16).

PAOLUCCI & ZUB
R. PAOLUCCI & A. ZUB, *La monetazione di Aquileia romana*, Padoue, 2000.

PEREIRA, BOST & HIERNARD 1974
I. PEREIRA, J.-P. BOST & J. HIERNARD, *Fouilles de Conimbriga*. III. *Les monnaies*, Paris, 1974.

RIC X
J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage*. Volume X. *The divided empire and the fall of the Western parts AD 395-491*, Londres, 1994.

SAGRAMORA 2001.
M. SAGRAMORA, *Moneta Aquileiensis (294-452)*, Zero Branco (Treviso), Istituto Recherche Internazionali, 2001.

Date	Type	Moyenne	Quantités
395-401	VIRTVS EXERCITI	2,33	227
395-401	GLORIA ROMANORVM	2,37	45
401-403	CONCORDIA AVGG	2,23	98
401-403	CONCORDIA AVGG	2,37	63
404-408	VRBS ROMA FELIX ¹⁸	1,72	70
406-408	GLORIA ROMANORVM 3	1,69	139
408-423	GLORIA ROMANORVM 2	1,73	51

Fig. 9 : Évolution de la masse de l'*aes 3* entre 395 et 423 (données du *RIC X*, p. 69-72 et de nos commentaires ci-dessus). La colonne « Qté » correspond au nombre de pesées effectuées pour calculer la moyenne.



Note sur un fals nord-africain daté de l'année 96 de l'Hégire (715)

par Marc PARVÉRIE

L'identification dans le médailler du Musée municipal de Poligny (Jura) d'un très rare fals de bronze nord-africain daté de l'année 96 de l'Hégire (715) est l'occasion de formuler quelques hypothèses sur cette série à légendes arabes produite entre 709 et 718, sans nom d'atelier. Émises parallèlement à des monnaies d'or « transitionnelles » à légendes latines, ces monnaies de faible valeur pourraient avoir été produites par l'atelier officiel du gouverneur d'Ifrīqiya à Kairouan pour l'intendance des troupes arabes qui y étaient cantonnées

Mots-clefs : Afrique du Nord - Kairouan - bronze - omeyyade - arabe

The identification of a rare north-African fals (bronze), dating to the 96th year of the Hijra (715 CE), in the Municipal Museum of Poligny (Jura, France) provides the opportunity to formulate some hypotheses on this series of coins, with Arabic legends and without mint-mark, produced between 709 and 718 CE. Issued in parallel with a 'transitional' gold coinage bearing Latin legends, these coins of small denomination may have been produced by the Governor's official mint at Kairouan, in the province of Ifrīqiya, as pay for the Arab troops based therein.

Keywords : Northern Africa - Kairouan - bronze - Umayyad - Arab

L'inventaire systématique des collections monétaires des musées révèle souvent de jolies surprises. Au Musée municipal de Poligny dans le Jura ¹, l'étude de plusieurs dizaines de monnaies ottomanes d'Afrique du Nord des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles a permis l'identification d'une monnaie beaucoup plus ancienne, un fals de bronze nord-africain daté de l'année 96 de l'Hégire (715). Cette très rare monnaie, le troisième exemplaire connu pour cette année ², est intéressante tant sur le plan historique que numismatique, car elle témoigne de la complexe évolution du monnayage dit « transitionnel » produit lors de la conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne.

Il s'agit d'une petite monnaie de bronze, assez épaisse, pesant 6,05 g pour un diamètre de 15 mm (**fig. 1**). Entièrement épigraphique, elle présente sur une face une formule religieuse issue de la réforme d'Abd al-Malik de 77-79 AH (696-698), et sur l'autre la mention de la date, mais pas de l'atelier :

[لا اله
الا الله
وحده

Il n'y a de divinité que Dieu, l'Unique.

ضرب في
سنة ست
و تسعين

Frappé en l'an 96



Fig. 1

La frappe étant légèrement décentrée, la date est en partie hors flan et la lecture de l'unité pourrait être incertaine. Cependant une comparaison avec un des deux autres exemplaires connus, conservé au Cabinet des Médailles (**fig. 2**), permet sans aucun doute de confirmer la lecture 96.

On notera la calligraphie particulière de ces deux exemplaires, avec la boucle du ض qui recouvre le bas des lettres *bā* et *rā* de ب ض ب, alors qu'elle forme généralement une ligne horizontale séparant la première et la deuxième ligne.

Cette monnaie appartient à un groupe de *fulūs* entièrement épigraphiques, datés, mais sans nom d'atelier, produits entre 90 / 91 et 99 AH (708-718). Les exemplaires retrouvés sont peu nombreux, sauf ceux de l'année 92 AH. Aucun exemplaire n'est connu pour les années 94 ³ et 97 AH. De nombreux exemplaires ont une date difficilement lisible en raison soit de l'état de la pièce, soit d'une calligraphie indéchiffrable ⁴.

Pour Codera, suivi par Walker, l'attribution de ce groupe à l'Ifrīqiya, l'ancienne *Africa* byzantine⁵, ne fait guère de doute⁶. C. Bresc note quant à elle la proximité stylistique et métrologique avec les *fulūs* émis à Tripoli en 100 AH⁷.



Fig. 2

Fig. 1 – Fals nord-africain 96 AH (715) : 6,05 g / 15 mm. Réf. WALKER P.149 / LAVOIX 1526. Collection du Musée municipal de Poligny (39), inv. 2014.0.532. Éch. 2:1.

Fig. 2 – Exemplaire LAVOIX 1526 : 4,9 g / 15 mm. Éch. 2:1. Collection du Cabinet des médailles de la BnF.

1. La présente étude a été rendue possible par le remarquable travail d'identification du fonds monétaire réalisé par Patrick Manteaux et Thierry Euvrard. Ce travail a été effectué sous la responsabilité de la Conservation départementale du Patrimoine du Jura, à l'occasion du récolement des collections du Musée de Poligny.

2. Les deux autres exemplaires sont ceux de la BnF (Lavoix 1526) et de la Banque centrale de Tunisie (FENINA 2007, 235, n° 28).

3. Un exemplaire daté de cette année apparaît sur le site de la collection Toneyawa (http://www.andalustonegawa.50g.com/NorthAfrica/92Walker944_7_95gr20mmnew.jpg), cependant l'unité en partie hors flan pourrait être aussi bien un deux qu'un quatre. Il nous semble plus prudent de classer cet exemplaire dans les dates incertaines.

4. Voir notamment les exemplaires WALKER 952-953. Peut-être s'agit-il de copies réalisées par des ateliers non officiels ?

5. Tous nos remerciements à Trent Jonson qui a eu l'extrême gentillesse de nous communiquer les chiffres issus de ses propres recherches, dont la publication est à venir.

6. Un fals daté de cette année est mentionné dans un catalogue des collections de la Banque Centrale de Tunisie, mais n'a pas été retrouvé (voir FENINA 2007, 234).

7. Au VIII^{ème} siècle, la province omeyyade d'Ifrīqiya, centrée sur l'actuelle Tunisie, s'étend de la Tripolitaine à l'Est jusqu'à Tanger à l'Ouest.

Date	Références	Nombre d'exemplaires recensés ⁸
90 AH (708-709)	Inédit ⁹	1 ?
91 AH (709-710)	Walker P.148 / Lavoix 1524	2
92 AH (710-711)	Walker 944-949 / Lavoix 1525 / Frochoso XVa	15
93 AH (711-712)	Walker 950	3
94 AH (712-713)	Aucun exemplaire connu	
95 AH (713-714)	Walker B.60	3
96 AH (714-715)	Walker P.149 / Lavoix 1526	3
97 AH (715-716)	Aucun exemplaire connu	
98 AH (716-717)	Walker P.150 / Lavoix 1527	1
99 AH (717-718)	Walker 951	3
9x AH	Walker 952-953	6
Incertaine		3

La présence d'une grande part des exemplaires connus dans les collections privées et publiques de Tunisie¹⁰ rend tout à fait raisonnable cette attribution, d'autant que pour certains d'entre eux une origine locale semble bien attestée¹¹.

Il est d'ailleurs probable que le fals de Poligny provienne d'une acquisition directe en Afrique du Nord au XIX^e siècle¹². En effet, les collections du Musée municipal se sont enrichies de nombreux dons effectués entre 1875 et 1889 par le D^r Emile Bertherand (1821-1890), médecin à l'hôpital militaire d'Alger dans les années 1850-80. Cet érudit polinois, auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique du Nord, a ramené de son séjour de nombreux objets, auxquels appartiennent certainement notre fals omeyyade, de même que les nombreuses monnaies ottomanes conservées par le Musée.

Cette intéressante série nord-africaine pose une quadruple question :

A. Quel lien y a-t-il entre ces émissions et la conquête de l'Espagne ? Dès le XIX^{ème} siècle, Codera note que des monnaies de ce type datées 91 et surtout 92 AH se rencontrent en Espagne ; G. C. Miles considère quant à lui ce type comme « associé à l'Espagne »¹³ ; et R. Frochoso Sánchez, plus récemment, l'a intégré à son ouvrage *Los feluses de al-Andalus* (groupe XV). De fait, des exemplaires de ces années apparaissent dans les collections publiques¹⁴ et privées¹⁵ espagnoles, voire sont découverts sur le sol de la Péninsule¹⁶.

B. Peut-on identifier précisément l'atelier responsable de cette frappe ?

C. Pourquoi des *fulūs* à légendes uniquement arabes sont-ils produits en Ifrīqiya six ans avant l'introduction des premiers types bilingues et dix ans avant la pleine application de la réforme d'Abd al-Malik ?

D. Le double hiatus des années 94 et 97 AH a-t-il une signification ?

On peut d'emblée écarter l'hypothèse d'émissions destinées à la conquête d'al-Andalus : tout d'abord l'idée même d'une production monétaire spécifiquement destinée à la guerre sainte des troupes berbères de Tāriq b. Ziyād en Espagne est largement battue en brèche par la recherche récente¹⁷ ; ensuite le cadre chronologique de cette série dépasse largement la période de conquête ; enfin la répartition des exemplaires connus semble bien indiquer une zone de production centrée sur l'actuelle Tunisie plutôt que sur Tanger¹⁸. De fait, on constate une certaine similitude chronologique entre cette série et les émissions de monnaies d'or de l'atelier officiel du gouverneur d'Ifrīqiya à Kairouan. Michael Bates a bien montré que cet atelier, avec au moins une partie de son personnel, a suivi Mūsā ibn Nusayr en Espagne en 93 AH (712)¹⁹, et est revenu avec lui en Ifrīqiya en 95 AH (714)²⁰. En effet, les émissions par l'atelier d'Ifrīqiya de *solidi* à légendes latines de type SIMILIS, initiées en 89-90 AH (indiction VII), s'interrompent avec l'indiction IX (91-92 AH), se poursuivent en Espagne avec les indictions X, XI et XII (93-95 AH), pour reprendre ensuite en Ifrīqiya, en 95 et 96 AH (indiction XIII)²¹ sous l'autorité d'Abd Allah b. Mūsā succédant à son père comme gouverneur²².

De même, la production des *fulūs* à légendes arabes commence peut-être dès 90 AH, parallèlement à l'introduction du type SIMILIS sur les *solidi* ; elle continue en 91, 92 et 93 AH, avant que Mūsā ne quitte Kairouan (vers le milieu de l'année 93 AH) avec les contingents arabes (djund) de la province ; il ne semble pas y avoir d'émission en 94 AH, alors qu'il poursuit la conquête de l'Espagne ; les émissions reprennent en 95 et 96 AH, après son rappel par le calife omeyyade et le retour de l'atelier à Kairouan.

On peut alors s'étonner que l'atelier de Kairouan, sous l'autorité étroite du gouverneur, ait pu produire pendant ces années à la fois des *solidi* à légendes latines et des *fulūs* réformés à légendes arabes. L'arabisation des types monétaires a-t-elle commencé sur le bronze plusieurs années avant l'or²³ ?

8. CODERA 1879, 60 : « creemos que estas monedas debieron ser acuñadas en Africa » ; WALKER 1956, 289 : « coins of this type were almost certainly minted in North Africa ».

9. WALKER 750. La forme irrégulière des lettres et le poids assez élevé (5,7 g en moyenne pour la série sans atelier ; 5,5 g pour les monnaies de Tripoli) suggéreraient une inspiration de « l'expérience monétaire égyptienne, géographiquement et politiquement très proche » (FENINA 2007, 30-31). Notons que l'exemplaire daté 92 AH de l'Ashmolean Museum d'Oxford est classé pour cette raison dans les monnaies égyptiennes (SICA 1251)... Pour l'émission tripolitaine de 100 AH, voir GHODHBANE 2012.

10. Notamment onze exemplaires dans les collections de la Banque Centrale de Tunisie (FENINA 2007, 234-235).

11. Quatre exemplaires provenant de Kairouan (2), Tunis et el-Djem sont mentionnés par H. H. Abdul-Wahab (ABDUL-WAHAB 1932, 145).

12. Aucun exemplaire de ce type n'a à ce jour été découvert en France (ni, à notre connaissance, aucun de l'année 96 AH en Espagne), il est donc très peu probable que l'arrivée sur le sol français de cette monnaie soit contemporaine de la présence musulmane en Narbonnaise et dans la vallée du Rhône (c. 715-759). Un fals nord-africain a bien été découvert en Provence (PARVÉRIE 2014, exemplaire C.5), mais il est postérieur de plusieurs décennies à notre série et ne peut être relié à la domination d'al-Andalus sur la Narbonnaise.

13. MILES 1950, 21.

14. Notamment un exemplaire de 5,77 g au Musée Archéologique National de Madrid (FROCHOSO 2001, 40).

15. Cela s'explique sans doute par l'engouement des collectionneurs espagnols pour ce type. La plupart des exemplaires provient certainement plus d'acquisitions plus ou moins récentes sur le marché numismatique que de découvertes en Espagne.

16. Nous ne connaissons qu'un exemplaire découvert à La Mina, province de Huesca (MARTIN ESCUDERO 2012, 331).

17. Le récent article de J. Pérez Sánchez, D. Francés Vañó et R. Rodríguez Pérez a bien montré que les *fulūs* considérés par Barceló en raison de leurs légendes pieuses comme les « *fulūs* de la invazion » n'ont pas de lien si évident avec la guerre sainte, et sont en fait certainement postérieurs aux premières phases de la conquête. C'est notamment le cas du fameux type nafaqa (WALKER P.120 / FROCHOSO Xla), dont certains exemplaires ont été refrappés sur des *fulūs* à l'étoile d'al-Andalus (qui pourraient dater des années 98-102 AH). Voir PEREZ SANCHEZ et ALII, 2013.

18. Le seul type qui soit encore communément associé à Tāriq est le fals bilingue de Tanger, dit « à la tête impériale » (WALKER P.28-30 / LAVOIX 1678). À la suite de Walker, qui affirme « that they were ordered by Tarik before his raid into Spain » (WALKER 1956, XLIV), ces *fulūs*, pourtant non datés, sont attribués par les différents auteurs aux années 91-93 AH (BARCELO 1971, 37), voire précisément à l'année 92 AH (BALAGUER 1976, 71).

19. IBN AL-ATHIR, 46 ; IBN IDARI, 30 ; IBN 'ABD AL-HAKAM, 211...

Une hypothèse avancée par Tawfiq Ibrahim²⁴ est que les *fulūs* auraient pu être destinés, non à la circulation dans la province, comme les *solidi* de type byzantin, mais à la propre intendance du *djund* cantonné dans la capitale provinciale. Cela pourrait expliquer à la fois le caractère purement arabe de ces monnaies de faible valeur et la présence en Espagne d'exemplaires datés de 91 et 92 AH emportés par les troupes de Mūsā.

L'interruption des émissions en 97 AH (715-716), quant à elle, peut sans doute être liée à la réforme de grande ampleur initiée par Muhammad ibn Yazīd al-Qurayshī, le nouveau gouverneur, nommé directement cette année-là par le calife Sulaymān²⁵. Un nouveau *solidus* bilingue est créé²⁶; les fractions (demis et tiers) frappées les années précédentes semblent disparaître²⁷; des dirhams réformés font leur apparition²⁸, ainsi qu'un nouveau type de *fals*, portant le nom du gouverneur et l'atelier²⁹. Ce nouveau *fals* était-il destiné à remplacer totalement la série datée initiée en 90 AH ? Cela est peu probable dans la mesure où la frappe de cette dernière reprend en 98 et 99 AH... Probablement le type avec le nom du gouverneur n'est-il qu'une petite émission ponctuelle, réalisée pour une occasion particulière ?

Notre série datée n'est plus produite à partir de 100 AH (718-719), alors que le nouveau gouverneur nommé par le calife 'Umar, Ismā'il b. 'Abd Allah, franchit une ultime étape dans l'application de la réforme d'Abd al-Malik. Aux émissions transitionnelles, caractéristiques de l'Ifriqiya et d'al-Andalus, succède alors un monnayage trimétallique cohérent, composé des dirhams réformés introduits par son prédécesseur, de nouveaux dinars à légendes entièrement arabes³⁰, ainsi que de *fulūs* épigraphiques. Parmi ceux-ci, quelques émissions datées sont attribuables à Tanger et Tripoli, mais plusieurs types sans date ni atelier, notamment les *fulūs* de petit module portant les légendes بسم الله / الحمد لله (WALKER 734-737) ou بسم الله الملك لله (WALKER 741), sont vraisemblablement eux aussi produits en Afrique du Nord dans les années c. 100-132 AH (719-749). Il est cependant malheureusement impossible, en l'état des connaissances, de déterminer s'ils ont été produits à Kairouan, plutôt qu'à Tanger ou à Tripoli³¹.

La série de *fulūs* datés mais sans atelier, à laquelle appartient le *fals* du Musée de Poligny, témoigne de la lente et complexe transition vers un monnayage réformé, islamisé et arabisé, dans l'Occident du califat omeyyade. Son attribution à l'atelier de Kairouan, la ville-garnison du gouverneur de la province, et les rapprochements chronologiques avec les autres émissions de cet atelier restent en l'état de simples hypothèses. Une étude globale et systématique des monnayages de l'Afrique du Nord omeyyade sera indispensable pour mieux comprendre la succession des émissions transitionnelles et réformées et la place des différents ateliers dans ces politiques monétaires.

PTOLEMAIC EGYPT
Avez-vous des octoboles des Ptolémées à vendre ?
Contactez-nous : philip.tordeur@telenet.be



MONETA PAUWELS
ANCIENT - MEDIEVAL - MODERN COINS
TOKENS - MEDALS - PAPER MONEY



SELLING - BUYING - ADVISING
+32 494 61 86 78 Pieter
+32 496 52 99 52 Eddy
info@moneta.pauwels.com
STORES.BENL.EBAY.BE/MONETAPAUWELS

20. BATES 1995, 15 ; BATES 1992, 277.

21. Pour une étude réactualisée et une présentation synthétique de la succession des émissions entre les deux lieux de production, voir JONSON 2012, 7.

22. IBN AL-ATHIR, 49 ; IBN 'ABD AL-HAKAM, 214...

23. Cette question est rendue plus complexe par l'existence de fractions de dinars réformés (demis et tiers), sans mention d'atelier, émis dès 91 AH ; ceux-ci sont souvent attribués, à la suite de Walker, à un atelier occidental, nord-africain ou espagnol (WALKER 1956, LVIII-LIX ; BERNARDI 2010, 109-110). Au contraire, M. Bates, trouvant plutôt curieux qu'un même atelier ait pu frapper, dans les mêmes années, à la fois des monnaies d'or transitionnelles et réformées, penche plutôt pour une production damascène (BATES 1986, 259-260). Des exemples en Orient sembleraient cependant montrer qu'une production concomitante, au sein d'une même province, de monnaies « transitionnelles » et des nouveaux types réformés soit possible... Voir ILISCH 2008.

24. Échanges sur le forum de l'Islamic Coins Group.

25. IBN AL-ATHIR, 55.

26. Des émissions ont lieu en 97, 98 et 99 AH (BATES 1982, 281).

27. Des demi-dinars/solidi sont frappés en 95 et 96 AH (WALKER P.46-C.15) et des tiers en 95 AH (WALKER B.14-B.15). En revanche, l'attribution à l'année 98 AH de l'exemplaire WALKER 182, nous semble peu crédible : la date XCVNI semble plutôt devoir être lue XCV (95), avec les lettres additionnelles NI, qui correspondent peut-être, comme sur de nombreux solidi, à une déformation du HIC du début de légende.

28. Des exemplaires sont connus pour 97 (BATES 92, 283) et 98 AH (WALKER ANS.18).

29. WALKER P.123 / LAVOIX 1388. Le terme Ifriqiya désignant manifestement, comme sur les monnaies d'or, l'atelier central de la province, c'est-à-dire Kairouan.

30. BERNARDI 44Ca, différent cependant du type oriental, avec la mention de l'atelier et l'inscription sur le champ du revers « Au nom de Dieu, le Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde ».

31. Notons que la Banque Centrale de Tunisie possède huit exemplaires du fals WALKER 734-737 (FENINA 2007, 238, n°51-58). Mais si la légende بسم الله / الحمد لله apparaît bien sur les fulūs au nom de Muhammad b. Yazid (WALKER P.123), on la retrouve également sur des émissions datées de Tripoli (WALKER 750, P.122 et 751) et de Tanger (WALKER B.54)... Voir également GHODHBANE 2012, 79-82.

Bibliographie

ABDUL-WAHAB 1932

H. H. ABDUL-WAHAB, Un témoin de la conquête arabe de l'Espagne, *Revue Tunisienne*, 2^{ème} trimestre 1932, Tunis, p. 145-153.

BALAGUER 1976

A.-M. BALAGUER PRUNES, *Las emisiones transicionales árabe-musulmanas de Hispania*, Barcelone, 1976.

BARCELO 1971

M. BARCELO, Sobre algunos fulūs contemporáneos a la conquista de Hispania por los árabe-musulmanes, *Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, n° 34, p. 33-42.

BATES 1986

M. BATES, History, Geography and Numismatics in the First Century of Islamic Coinage, *Revue Suisse de Numismatique*, n° 65, p. 231-262.

BATES 1992

M. BATES, The coinage of Spain under the Umayyad Caliphs of the East, 711-750, *Actas III Jarique de numismatica hispano-arabe Madrid*, 1992, p. 271-289.

BATES 1995

M. BATES, Roman and Early Muslim Coinage in North Africa, North Africa from Antiquity to Islam : *Papers of a Conference held at Bristol, October 1994*, Bristol, 1995, p. 12-15.

BERNARDI 2010

G. BERNARDI, *Arabic Gold Coins Corpus I*, Trieste, 2010.

FENINA 2007

A. FENINA, *Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie*, t. 2, *Monnaies islamiques*, publié par la Banque Centrale de Tunisie, Tunis, 2007.

CODERA 1879

F. CODERA Y ZAYDIN, *Tratado de numismática árabigo-española*, Madrid, 1879.

FROCHOSO 2001

R. FROCHOSO SANCHEZ, *Los Feluses de al-Andalus*, Madrid, 2001.

GHODHBANE 2012

M. GHODHBANE, Un *fals* umayyade rare au nom d'Atrabuls / Tripoli : étude du type, de conjoncture et d'atelier, 3rd *Simone Assemani symposium on Islamic coins*, Trieste, 2012, p. 77-100.

IBN 'ABD AL-HAKAM

IBN 'ABD AL-HAKAM, *Futuh Misr wa'l-Maghrib*, Le Caire, 1961.

IBN AL-ATHĪR

IBN AL-ATHĪR, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. E. Fagnan, Alger, 1901.

IBN IDARI

IBN IDARI AL-MARAKUSI, *Historia de al-Andalus*, Málaga, 1999.

JONSON 2012

T. JONSON, The Earliest Dated Islamic Solidi of North Africa, *Arab-Byzantine Coins and History. Papers presented at the Seventh Century Numismatic Round Table held at Corpus Christi College, Oxford on 10th and 11th September 2011*, Londres, 2012, p. 157-168.

ILISCH 2008

L. ILISCH, Reichswährung und Regionalwährung nach der Münzreform 'Abd al-Maliks im islamischen Osten, *Die Grenzen der Welt. Arabica et Iranica ad honorem Heinz Gaube*, Wiesbaden, 2008, p. 167-180.

LAVOIX

H. LAVOIX, *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale. Khalifes orientaux*, Paris, 1887.

MARTIN ESCUDERO 2012

F. MARTIN ESCUDERO, Monedas que van, monedas que vienen... Circulación monetaria en epoca de cambios, *De Mahoma a Carlomagno. Los primeros tiempos (Siglos VII-IX)*. *Actas XXXIX semanas de estudios medievales de Estella*, Pampelune, p. 311-350.

MILES 1950

G. C. MILES, *The Coinage of the Umayyads of Spain*, New York, 1950.

PARVÉRIE 2014

M. PARVÉRIE, Corpus des monnaies arabo-musulmanes des VIII^e et IX^e siècles découvertes dans le sud de la France, *Revue numismatique OMNI Special issue 1, Las monedas hispano-musulmanas*, mai 2014, p. 79-100.

PEREZ SANCHEZ & alii 2013

J. PEREZ SANCHEZ, D. FRANCES VAÑO Y R. RODRIGUEZ PEREZ, Revisión de tres feluses africanos que se han venido relacionando con el hecho de la conquista árabe de Hispania, *Revista OMNI*, n° 7, p. 135-141.

SICA

N. D. NICOL, *Sylloge of the Islamic Coins in the Ashmolean*. Volume 2 : *Early Post-Reform coinage*, Oxford, 2009.

WALKER

J. WALKER, *A catalogue of the Muhammadan coins in the British Museum, II : A catalogue of the Arab-Byzantine and Post-Reform Umayyad coins*, Londres, 1956.

À propos de la 5^{ème} émission de Thessalonique sous Alexis I^{er} Comnène (1081-1118)

par Cédric WOLKOW

Nous présentons ici un nouveau tetarteron d'Alexis I Comnène. Ces tetartera ont été classés dans la 5^{ème} émission de Thessalonique (1081-1118). Toutefois, cette attribution par M. Hendy, en 1969, se fonde sur un unique exemplaire qu'il considère comme douteux. L'exemplaire présenté ici, provenant d'une collection privée, offre un éclairage nouveau sur cette série.

Mots-clefs : Alexis I Comnène - tetarteron de cuivre - atelier de Thessalonique

Presented here is a newly discovered tetarteron of Alexius I Comnenus. These tetartera have been attributed to the 5th emission from Thessalonica (1081-1118 CE). However, this assignment by M. Hendy, in 1969, is based on one example only which he considered doubtful. Perhaps the example discussed here, from a private collection, can help to shed some new light.

Keywords : Alexis I Comnenus – copper tetarteron - Mint of Thessalonica

M. Hendy¹, dont le classement pour la période 1081-1261 fait toujours référence, propose pour la 5^{ème} émission de Thessalonique un seul nouveau type monétaire² concernant les *tetartera* : une monnaie qu'il considère comme douteuse « jusqu'à la publication d'un spécimen incontestable »³. Nos recherches sur le monnayage d'Alexis I^{er} Comnène nous ont permis de découvrir dans la collection de S. Lindner un nouvel exemplaire qu'il nous paraît important de publier ici⁴.



Fig. 1



Fig. 2



Croix grecque portant à l'extrémité des bras les lettres A - A - K - Φ
Buste de face de l'empereur, portant le diadème⁵, le *divitision* et le *loros*, tenant dans la main droite un sceptre orné, et un globe *crucigère* de la main gauche.
Ae (monnaie plane) : 2,3 g ; 12 ; 16/18 mm (fig. 1).

Le premier exemplaire répertorié, attribué par erreur à Alexis III par M. Sabatier⁶ et réattribué à Alexis I^{er} par M. Hendy⁷, est conservé au musée archéologique d'Istanbul. Cette monnaie a une masse de 3,74 g pour un diamètre de 17 mm (fig. 2).

M. Hendy fait aussi référence⁸ à un spécimen trouvé lors des fouilles de Corinthe, exemplaire qu'il n'a, a priori, pu examiner, puisqu'il écrit à son propos : « *in view of the appalling condition of most excavation coins and the similarity of n° 3 to type D – with which it might, therefore, easily have been confused...* ». L'examen approfondi de la photo de cet exemplaire⁹ (fig. 3) ne nous indique pas qu'une confusion puisse être faite avec une autre référence. Cette monnaie trouvée en 1929 et publiée dès 1933¹⁰ pèse 2,12 g pour un diamètre de 15 mm et des coins orientés à 12 h.

Si aucune liaison de coin ne peut être relevée entre les trois exemplaires connus à ce jour, ceux-ci nous semblent tout de même très proches les uns des autres.

Par ailleurs, la masse et l'iconographie se rapprochant plus de « l'imitation » que ceux des *tetartera* officiels et ceci malgré une qualité de conservation irréprochable, il ne semble pas que notre exemplaire soit le « spécimen incontestable » permettant de confirmer ce type pour la 5^{ème} émission de Thessalonique, type par ailleurs non repris par A. Sommer dans son récent ouvrage¹¹.

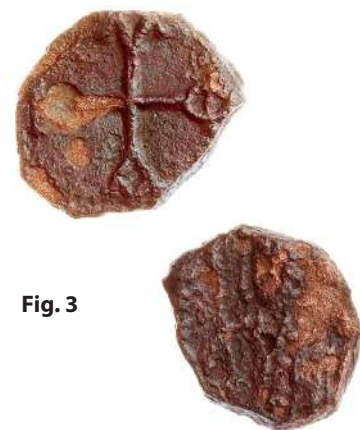


Fig. 3

Fig. 1 – (© S. Lindner)

Fig. 2 – (d'après HENDY 1999, IV/2, pl. VII, n° 41)

Fig. 3 – (© Dellatolas Petros)

1. HENDY 1999.

2. Tetarteron de type D.O. 41 ; GRIERSON 1058 ; SEAR 1987 - ; SOMMER - .

3. HENDY 1969, p. 100.

4. Je remercie Ch. Euston pour la traduction du résumé et Chr. Lauwers pour le scan de la fig. 2.

5. Stemma.

6. SABATIER 1862.

7. Op. cit., (note 4).

8. Ibid.

9. N° d'inventaire : Corinth 1929, n° 1436. Accessible sur : <http://corinth.ascsa.net/id/corinth/coin/1929%201436?q=alexius&t=&v=list&sort=&s=4>

10. EDWARDS 1933, p. 142, n° 124.

11. SOMMER 2010.

Bibliographie

EDWARDS 1933

K.M. EDWARDS, *Corinth*, Volume VI : *Coins, 1896-1929. Results of the excavations conducted by the American School of Classical Studies at Athens*, Cambridge Mass., 1933.

GRIERSON 1982

PH. GRIERSON, *Byzantine coins*, Londres-Berkeley, 1982.

HENDY 1969

M. HENDY, *Coinage and Money in the Byzantine Empire, 1081-1261*, Washington D.C., 1969.

HENDY 1999

M. HENDY, *Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumbarton Oak Collection and in the Whittemore Collection. Volume IV : Alexius I to Michael VIII, 1081-1261, Part 1 (Alexius I to Alexius V (1081-1204) ; Part 2 (The Emperors of Nicaea and their Contemporaries)*, Washington D.C., 1999.

SABATIER 1862

J. SABATIER, *Description générale des monnaies byzantines*, Paris, 1862.

SEAR 1987

D.R. SEAR, *Byzantine coins and their values. Second edition, revised and enlarged*, Londres, 1987.

SOMMER 2010

A.U. SOMMER, *Die Münzen des Byzantinischen Reiches, 491-1453*, Battenberg, 2010.



AGORA
Ancient Coins

www.agora-ancientcoins.com

P.O. Box 141, 1420 AC Uithoorn
The Netherlands
+31 (0)6 233 042 80
info@agora-ancientcoins.com



Sicily, Katane 430-420 BC
Slow quadriga, Nike above /
laureate head of Apollo



46, Rue Vivienne
F-75002 Paris
Tél : +33 (0)1 40 13 83 19
info@inumis.com

**Trois Ventes sur Offres par an
(Mars - Juin - Octobre)**



Philippe VI 60.100 €

www.inumis.com
plus de 4000 monnaies,
médaillles et jetons en vente !

Anne de Bretagne 49.200 €

**Ventes aux Enchères :
Mai et Décembre**



<http://stores.shop.ebay.fr/inumis>

Les aurei découpés – supplément 6 : Gordien III par Roland RAYNAUD

GORDIEN III, Rome, 228-229.

IMP CAES M [ANT GORDIANVS AVG]

Buste drapé, cuirassé et drapé à droite, vu de trois-quarts arrière.

[V]ICT/OR[IA AVG]

Victoire debout à g., tendant de la main dr. une couronne [et tenant une palme de la main g.]

Aureus : 2,25 g ; 6 (fig.1).

RIC 11 ; C. 356 ; CALICÓ II, n° 3238a.

Cette nouvelle récolte complète notre catalogue sur la découpe des monnaies d'or romaines¹.

Cette fois-ci nous présentons un *aureus* coupé pour Gordien III provenant d'une collection autrichienne².

Nous pensons que la pièce a d'abord été découpée en deux moitiés dans l'axe 6 h - 12 h (avec un léger décalage de l'axe à gauche) puis par la partie supérieure, dans l'axe 3 h - 10 h, provoquant un petit déchet.

Avec une moyenne de sept monnaies comparables et complètes³, la masse normale se situe autour de 5,07 g, celle de la partie manquante (deux fragments) devrait être autour de 2,82 g. C'est le troisième exemplaire d'*aureus* coupé pour Gordien III connu (le second fera l'objet d'une prochaine note).

Il s'agit ici du premier cas de découpage directement dans l'axe, suivi d'un réajustement. Cet exemplaire se rapproche beaucoup du fragment d'*aureus* pour Probus (n° 5 du catalogue principal, p. 248-249) trouvé en Hongrie, non seulement dans l'intention de découpe mais aussi par la provenance danubienne plus que probable. Cet exemplaire présente de nouvelles informations intéressantes. Manifestement la moitié manquante de droite a surtout servi à la transaction et le poids n'ayant pas été suffisant, il a été nécessaire de rajouter sans doute le déchet découpé sur notre exemplaire.

Autrement dit, un juste poids avoisinant 2,82 g était sans doute le but recherché. Comme la monnaie est découpée dans l'axe 6 h - 12 h, elle appartient certainement au groupe des *aurei* coupés en deux moitiés du milieu III^e s. - première décennie du IV^e s. Nous devons désormais affiner et nuancer davantage cette catégorie, quitte à nous remettre un peu en question sur les hypothèses de classement que nous avons formulées au départ.



Fig. 1

1. R. RAYNAUD, *Les aurei découpés, catalogue et étude*, BCEN 47/2, 2010, p. 246-263 ; supplément 1, BCEN 48/1, 2011, p. 335 ; supplément 2, BCEN 48/3, 2011, p. 388-390 ; supplément 3, BCEN 49/1, 2012, p. 31-32 ; supplément 4, BCEN 50/1, 2013, p. 135-136 ; supplément 5, BCEN 51/2, 2014, p. 258-259.

2. Gorny & Mosch Auktion 225, 14-15/10/2014, n° 2263.

3. Moyenne obtenue avec les monnaies du même type suivantes : CGB, Monnaies 24, n° 530 (24/06/2005) : 4,93 g ; Auktionshaus H. D. Rauch GmbH, Auction 73, n° 827 (17/05/2004) : 5,36 g ; Hess Divo AG, Auction 324, n° 57 (23/10/2013) : 4,74 g ; Hess Divo AG, Auction 322, n° 2029 (26/10/2012) : 5,07 g ; Dr. Busso Peus Nachfolger, Auction 406, n° 381 (25/04/2012) : 4,89 g ; Leu Numismatik AG, Auction 87, n° 75 (06/05/2003) : 5,19 g ; A. Tkalec AG, Auction September 2008, n° 285 (08/09/2008) : 5,36 g.

Recension

Jean-Claude MARTINY, *Het munthuis in Gent van de Karolingers tot de Calvinistische Republiek 758-1584*, Ed. Snoeck, Courtrai, 2014, 3 vol., 448 + 576 + 640 p., ISBN 978-946161-135-2, 136-9 et 137-6. Prix : 50 + 60 + 60 € + port.

Jean-Claude Martiny a commencé son travail sur les monnaies gantoises il y a une vingtaine d'années. Pendant tout ce temps, il fut infatigablement à la recherche d'informations en consultant la quasi totalité des spécialistes dans ce domaine. Il avait la ferme intention de donner une réponse aux nombreuses questions restées ouvertes concernant ce monnayage. Le résultat de ces recherches est devenu une monographie exhaustive en trois tomes comptant 1664 pages. Il s'agit d'un ouvrage substantiel, riche d'innombrables informations restées jusqu'ici cachées sous la poussière dans des bibliothèques et des dépôts d'archives. La complexité des questions traitées et l'abondance du matériel à ordonner était un défi majeur auquel l'auteur s'est trouvé confronté. Son caractère complet fait de cet ouvrage une référence incontournable pour ceux qui étudient le monnayage des comtes de Flandre.

Rédigé en langue néerlandaise, l'ouvrage se compose de trois volumes, chacun subdivisé en plusieurs chapitres décrivant en ordre chronologique le monnayage gantois depuis l'année 768 jusqu'en 1584¹. Ces chapitres comportent la description des faits historiques, des ordonnances, des lettres de commission, des comptes monétaires ; ces descriptions sont accompagnées de commentaires et d'explications. Les réformes monétaires et les motivations qui en sont à la base sont traitées avec une attention particulière. Dans chacun des trois volumes, le lecteur trouvera une introduction sur la matière traitée et un mot de remerciements aux personnes qui ont aidé l'auteur d'une manière ou d'une autre à la réalisation de son œuvre. Le tome I contient également une préface générale.

Toutes les monnaies frappées à Gand sont numérotées, y compris les pièces qui n'ont jamais été retrouvées. Certaines monnaies importantes pour le monnayage flamand mais frappées dans un atelier autre que celui de Gand sont également décrites mais sans être reprises dans cette numérotation : p. ex. *le royal d'or* de Louis de Nevers (Alost) et *le tarelare* frappé à Namur par Philippe le Bon. D'autres monnaies ou séries de monnaies flamandes frappées dans les ateliers d'Alost, Bruges, Malines et Namur ont aussi reçu une attention particulière. C'est p. ex. le cas des premières monnaies de Louis de Nevers frappées à Alost avant 1334, des monnaies frappées à Malines par Louis de Male, Philippe le Hardi et Philippe le Bon ou du *tarelare* de Philippe le Bon, destiné à circuler en Flandre mais frappé à Namur. C'est encore le cas du monnayage de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne émis à Bruges et de celui de Charles-Quint et de Philippe II qui n'ont jamais frappé monnaie à Gand, à l'exception du demi-écu de Philippe II. À la fin de chaque volume se trouvent les transcriptions

intégrales des ordonnances, instructions et mandements, lettres de commission, comptes de la monnaie et - élément nouveau - des « registres de fabrication » (*busboeken*). Nous comptons au total 455 documents dont la majorité n'avait jamais été publiée auparavant.

Il faut remarquer que l'auteur a profité de l'occasion pour corriger les omissions et fautes de transcription souvent commises par les copistes antérieurs. Cela implique qu'il s'est donné la peine de relire lui-même les originaux de tous ces textes : nous considérons cela comme l'un de ses grands mérites². Pour autant que les documents retrouvés le permettaient, chaque émission est richement illustrée de tables claires et bien ordonnées, indiquant par type de monnaie et par période de frappe : l'aloi, le titre, la taille, la masse, les quantités de métal à œuvrer, le nombre de pièces frappées et le seigneurage. Dans nombre de cas, c'est la première fois que de telles données sont publiées de façon systématique et circonstanciée. L'un des grands mérites de l'auteur est d'avoir redécouvert les « registres de fabrication » donnant la production journalière de chaque type de monnaie (*busboeken*). Ces documents, dont on connaissait à peine l'existence, permettent de déterminer pour chaque type monétaire la quantité frappée à l'exemplaire près, même dans les cas où le compte ne fait pas de distinction entre par exemple les gros et demi-gros ou entre les florins et demi-florins.

Chaque volume s'achève par une liste numérotée des annexes, suivie d'une bibliographie étendue, ordonnée par comte ou instance émettrice et subdivisée en ouvrages à caractère général et d'autres plus spécifiquement numismatiques. S'agissant de la liste numérotée des annexes, l'auteur précise que celle-ci permet de consulter rapidement les sources citées. Nous aurions cependant préféré voir apparaître les numéros de ces annexes également dans le texte même et dans les notes de bas de page.

Volume I : de Charlemagne à la fin du règne de Louis de Male (768-1384).

En guise d'introduction, l'auteur se livre dans le **premier chapitre** à une étude approfondie sur le grain d'orge comme base du système de poids romano-byzantin et sur la détermination de la masse théorique de la livre romaine. L'exposé sur le monnayage gantois commence dans le **deuxième chapitre** avec la seule monnaie frappée à Gand (abbaye Saint-Bavon) par Charlemagne (768-814) avant la réforme monétaire de 793/4. Suivent les monnaies émises par Baudouin I^{er} (862-879), encore au nom de Charles le Chauve, puis le denier frappé par Baudouin IV (988-1015) à Gand en son nom propre. Le **troisième chapitre** traite des petits deniers de Flandre introduits aux environs de 1140 par Thierry d'Alsace (1128-1168), dont la frappe est poursuivie par son fils Philippe d'Alsace (1168-1191)



à partir de 1185/1190, de ceux de Jeanne de Constantinople et des petits deniers et du double esterlin de Marguerite de Constantinople.

Le **quatrième chapitre** aborde le monnayage de Gui de Dampierre (1278-1280-1305). Les seules monnaies gantoises de ce comte sont des petits deniers. Toutes les autres (demi-gros, esterlins et monnaies noires) ont été frappées à Alost, Damme, Douai et Ypres. Le volume traite aussi du gros gantois sans nom de seigneur (le type Gaillard n° 200, frappé par Robert de Béthune en qualité de régent du comté), du gros gantois de Philippe de Thiette, du gros tournois et de l’esterlin au type anglais de Robert de Béthune. Le **cinquième chapitre** est consacré au monnayage du quatorzième siècle mais ne comporte pas de monnaies proprement dites. Dans les **sixième et septième chapitres** sont étudiées les monnaies de Louis de Nevers (1322-1346) et de Louis de Male (1346-1384).

Ce premier tome embrasse, pour une grande partie, la période la plus étudiée de l’histoire monétaire du comté de Flandre : celle qui va du milieu du douzième à la fin du quatorzième siècle. Les auteurs F. & W.P. Blockmans, J. Duplessy, O. Elsen, M. Gheerdijn, J. Ghysens, Th. Goddeeris, E.H. van Gelder, H. Van Werveke et encore beaucoup d’autres nous ont permis de mieux comprendre ce monnayage et d’ajuster la chronologie des différentes émissions. J.-Cl. Martiny s’est limité, en respectant le renvoi aux sources, à reprendre ou à confronter les opinions de ces auteurs³, sans toutefois prendre position. Toute opinion ou ajout personnel fait défaut, alors qu’il aurait été préférable que l’auteur y ait apporté ses propres conclusions.

L’attribution du double esterlin avec l’écu au lion rampant de Marguerite de Constantinople (n° 10) mérite un discours à part. R. Chalon³ et V. Gaillard⁴, se basant sur le « *manuscrit de Sanderus* »⁶, considèrent « probable » une attribution à l’atelier de Gand. Selon le raisonnement de J.-Cl. Martiny, cette probabilité devient une certitude (... *werd geslagen in Gent*...). Celui-ci indique même l’emplacement de l’atelier où cette monnaie aurait été frappée⁷. Personnellement, nous sommes d’avis qu’il n’est pas du tout certain que cette monnaie soit sortie d’un atelier gantois. Les raisons sont multiples :

- la pièce était destinée à circuler en Flandre et en Hainaut. Or, contrairement aux usages de l’époque, elle ne présente aucun signe distinctif permettant de déceler la différence de destination ;
- le fameux « *manuscrit de Sanderus* » - qui a été écrit à la fin du quinzième siècle (c.à.d. plus de 200 années plus tard !) - parle d’ailleurs de « ...Saint-Bavon à Gand ... », une localité située en terre d’empire ;
- le document auquel l’auteur se réfère pour indiquer que l’atelier de frappe du double esterlin se trouvait «... *an thende vander hogher port up den oernoc vander Munten*... », situé

dans la Flandre dépendant de la France, date de 1353 (soit 80 années plus tard !) et ne peut pas être pris en compte non plus puisqu’il nous confirme seulement qu’un atelier monétaire se trouvait en 1353 dans cette partie du territoire gantois, mais sans faire allusion au double esterlin. À partir de la constatation qu’un atelier monétaire se trouvait à l’endroit indiqué en 1353, nous ne pouvons pas raisonnablement conclure avec certitude à l’existence d’un tel atelier dès 1277, et qu’on y ait frappé le double esterlin.

Le souhait de placer toutes les informations disponibles dans un ordre strictement chronologique a pour résultat de mélanger les faits historiques, les explications sur le monnayage, les commentaires sur les maîtres de la monnaie, les descriptions des monnaies, les tables récapitulatives, etc. Cela ouvre la voie à des répétitions : on trouve parfois le même sujet traité plusieurs fois dans le même chapitre à des endroits différents. Quelques exemples :

- à la fin du troisième chapitre, la p. 58 est complètement dédiée à Guy de Dampierre alors qu’il aurait été préférable de placer cette page au début du chapitre suivant qui est justement consacré au monnayage de ce comte ;
- le quatrième chapitre commence avec une introduction assez étendue sur la politique monétaire avant et après 1302, les troubles sociaux, le récit de l’inféodation de Gui de Dampierre, la situation de pénurie de l’argent. Suivent les études des petits deniers émis par Guy de Dampierre, des monnaies des régents frappées durant sa captivité et celles de Robert de Béthune (1305-1322). S’y ajoutent ensuite des considérations sur l’accord monétaire entre la Flandre et le Brabant de 1399, le traité de paix d’Athis-sur-Orge de 1305, l’exécution de cette paix et le serment de fidélité au roi de France par Robert de Béthune en 1320 ;
- dans le chapitre consacré à Louis de Male, nous trouvons des commentaires sur les maîtres de la monnaie (p. 169, 176-178 et 228-229), sur la valeur des monnaies et les mutations (p. 145-146, 167-168, 181, 189-121 et 208-209), sur les ateliers monétaires (p. 178 et 191) ;
- sont encore abordés d’autres sujets dont la plus-value numismatique est extrêmement minime comme le « *Goeden Disendach* », la politique matrimoniale de Louis de Male, les changeurs, les aubergistes, etc.

Cette dispersion des sujets abordés ne contribue certainement pas à la clarté et à la linéarité de l’exposé. Heureusement, cet état de choses ne se reproduit presque pas dans les tomes II et III, ou du moins pas dans les mêmes proportions.

Volume II : de Philippe le Hardi à l’unification monétaire en 1433 sous Philippe le Bon (1384-1433).

Le **premier chapitre** est entièrement réservé à Philippe le Hardi (1384-1404). Le **deuxième chapitre** couvre le monnayage de Jean sans Peur (1404-1419) débutant par l’émission ratée de 1407 jusqu’à celle de 1418. Toutes les monnaies de Jean sans Peur ont été frappées à Gand et y sont par conséquent décrites et accompagnées de tables détaillées. Le **troisième chapitre** examine la première partie du règne de Philippe le Bon (1419-1433) jusqu’à l’ordonnance monétaire du 12 octobre 1433 et l’introduction du système monétaire uniforme.

Dans ce volume l’auteur prend position sur la politique monétaire de Philippe le Hardi à l’égard du monnayage brabançon. Il ne suit manifestement pas la thèse de H. Laurent⁸ et de H. Van Werveke⁹, qui sont d’avis que la Flandre cherchait la guerre monétaire avec le Brabant, mais celle de P. Cockshaw¹⁰ qui pense que la vraie raison de la dépréciation de la monnaie flamande serait à rechercher plutôt dans la tentative de contrecarrer la politique de dévaluation appliquée en France et en Angleterre. J.-Cl. Martiny fait remarquer avec raison qu’«... en Flandre il y avait une administration énergique et un prince qui intervenait sans délai, tandis qu’en Brabant il y avait une administration peu efficace et une vieille duchesse mal assistée par ses conseillers...», avec pour conséquence que le Brabant était désespérément arriéré sur le plan monétaire par rapport aux forces économiques environnantes.

Un des aspects positifs de l’ouvrage de J.-Cl. Martiny est de nous apporter une meilleure notion des quantités de monnaies frappées par Philippe le Hardi pour la période 1388-1402. Cet état des frappes est repris dans les tables détaillées accompagnant les descriptions et dans lesquelles on retrouve non seulement les frappes gantoises mais aussi celles de Bruges et de Malines.

Le monnayage de Jean sans Peur commence avec la description de toutes les monnaies connues de l’émission ratée de 1407. Malheureusement le texte n’est pas exempt d’erreurs matérielles, à savoir :

- le double gros au lion (n° 72) est représenté et cité comme ayant un diamètre de 39 mm, alors que celui-ci devrait être de 29 mm ;
- les deux émissions du double gros *braspeninck* et ses subdivisions, celle de 1410-1413 (légendes avec Λ) puis de 1417-1418 (légendes avec A), sont correctement reprises et séparées l’une de l’autre. Toutefois, concernant la première émission du double gros, il manque la mention de la variante portant un lambrequin à gauche du heaume (voir De Mey n° 301)¹¹, celle avec lambrequin et aux cantons inversés au revers (voir De Mey n° 302), et enfin celle avec FLANDRIA au lieu de

l’usuel FLANDRIE au revers (voir De Mey n° 301A) ;
• concernant les monnaies de la première partie du règne de Philippe le Bon, la grandeur de l’image (diam. 30 mm) du n° 117 ne correspond pas à la grandeur exacte (diam. 25 mm) citée dans le texte. A-t-on représenté la mauvaise monnaie ou est-ce la bonne monnaie mais avec un agrandissement erroné ?

Volume III : de l’unification monétaire de 1433 sous Philippe le Bon à la République calviniste gantoise (1433-1584).

Le **premier chapitre** décrit les monnaies frappées à Gand pendant la seconde partie du règne de Philippe le Bon (1433-1467), après la réforme monétaire de 1433, c.à.d. celles frappées en vertu de l’ordonnance du 23 janvier 1434 puis du 25 mai 1458 après la réouverture de l’atelier gantois. Le **quatrième chapitre** présente les monnaies frappées à Gand lors de la régence de Maximilien d’Autriche pendant la minorité de Philippe le Beau, à savoir celles de la période de 1482 à 1485 puis de la révolte gantoise entre 1488 et 1491. Le **sixième chapitre** reste réservé à la seule monnaie frappée à Gand par Philippe II, aux pièces de François d’Anjou, duc d’Alençon et à celles de la République calviniste gantoise de la période 1581-1584. Les **chapitres deux, trois et cinq** traitent respectivement des monnayages de Charles le Téméraire (1467-1477), de Marie de Bourgogne (1477-1482), de Charles-Quint et de Philippe II (1506-1555-1598). Aucun d’eux n’a frappé monnaie à Gand, à l’exception toutefois de Philippe II en 1581 lors de l’émission du demi-daldr.

La plupart des comptes du règne de Philippe le Bon n’ont pas été conservés, mais l’auteur pouvait heureusement se baser une fois encore sur les registres de frappe (*busboeken*) qui nous procurent une vue claire sur la fabrication journalière des différentes monnaies. Grâce à ces registres, J.-Cl. Martiny a été à même d’élaborer des tableaux détaillés indiquant le nombre de frappes pour chaque type, non seulement pour les monnaies gantoises mais aussi pour celles de Bruges et de Malines. Au passage, il faut mentionner que l’auteur a bien pris soin de ranger l’atelier de Malines parmi les ateliers monétaires flamands et non parmi les ateliers brabançons comme l’ont fait E. van Gelder et M. Hoc¹².

Les monnayages de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne, bien qu’ils n’aient jamais frappé à Gand, reçoivent cependant une large attention (respectivement 16 et 17 p.) et disposent, eux aussi, de tables détaillées. L’exposé sur les premières monnaies frappées par Maximilien d’Autriche comme tuteur de Philippe le Beau après la mort de Marie de Bourgogne est particulièrement brillant. Grâce à un dépouillement minutieux, J.-Cl. Martiny réussit à démontrer que ce monnayage n’a pas été émis en 1486-1487 dans l’atelier brugeois, mais bien en 1482-1485 à Gand. Pour les monnaies flamandes frappées au nom de Philippe le Beau pendant l’insurrection de la Flandre en 1488-1491, il n’y a pour ainsi dire plus de tables



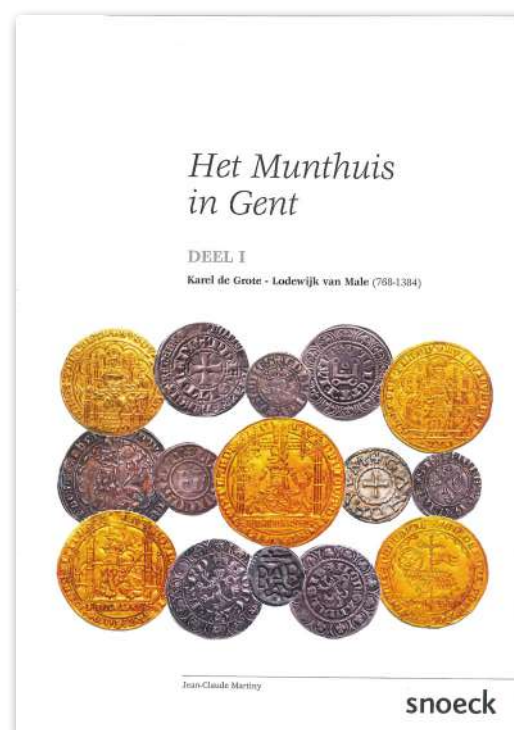
illustrées malgré le fait que la plupart des pièces comme les « florins Saint Jean », les patards, les florins « au lion », les briquets, leurs subdivisions et les mites (n^{os} 129-1 à 153-4) s'y trouvent avec un grand nombre de variantes. Nous supposons que l'absence des comptes monétaires et des registres de fabrication en est la cause.

Encore une fois l'auteur enrichit nos connaissances en corrigeant le savoir traditionnel sur les quantités frappées grâce à l'étude des registres de fabrication de cette période. Il a pu ainsi scinder les productions des demi-écus de Philippe II de celles des demi-écus de François d'Anjou, duc d'Alençon, tous deux frappés en 1581 et figurant de façon globale dans le même compte.

En p. 176, sous le n^o 161-2, l'auteur évoque un demi-noble de l'année 1581 portant une contremarque décrite comme une « *Variante met fakkel* (flambeau) *knol* (tubercule) ... ». Cette pièce est une des très rares monnaies de nécessité du Pays de Waas. Servais Van Steenlandt, bailli du Pays de Waas, avait fait apposer en 1582 cette contremarque (en réalité un navet) sur le droit des nobles et demi-nobles gantois de 1581 et 1582 en vue d'augmenter la valeur de ces monnaies. Le bénéfice ainsi généré devait servir à payer les frais de la garnison de mille mercenaires français installée sur ordre du duc d'Alençon pour défendre la ville de Termonde. Ces monnaies contremarquées ne doivent pas être considérées comme gantoises¹³.

Nous pouvons conclure que, nonobstant les quelques imperfections décrites ci-dessus, J.-Cl. Martiny livre une œuvre magistrale, attendue depuis longtemps, bien à jour et exhaustive. Toutes les connaissances actuelles sur le monnayage gantois sont présentes, les mises au point nécessaires ont été faites et la plupart des questions restées ouvertes ont reçu une réponse. Tous les comptes, ordonnances, registres de fabrications et autres documents utiles y sont publiés. Toutes les monnaies décrites sont accompagnées d'une photo claire montrant parfois plusieurs variantes de la même monnaie. « *Het Munthuis in Gent* » constitue un ouvrage de référence qui ne sera pas seulement apprécié par les numismates et collectionneurs de monnaies flamandes médiévales, mais qui mérite aussi de faire partie de la bibliothèque de tout autre numismate, historien ou archiviste. Nous souhaitons que sa durée d'utilisation soit aussi longue, ou même plus, que celle des œuvres d'illustres prédécesseurs comme V. Gaillard et L. Deschamps de Pas.

Aimé Haeck .



1. L'atelier monétaire gantois ferma ses portes en 1491 pour seulement reprendre son activité pendant la période du gouvernement calviniste à Gand de 1581 à 1584.

2. Malgré tous les soins apportés par l'auteur, quelques erreurs lui ont échappées. Par exemple, dans la lettre de commission de Louis de Male au maître de la monnaie Percheval de Porche, du 10 novembre 1350 (voir tome I, ordonnance 50, p. 262), le copiste écrit « ... un blanc denier qui sera à vi deniers et douze grains d'aloï d'argent le roy, de xxvi s. iii deniers de taille au marc de Troyes ... et aurons leurs cours pour iiij deniers par le pieche, c'est les troys pour un des gros que on a fait a present en nostre monnoie a Bruges ». Il s'agit donc du tiers de gros. Il est clair qu'on doit lire « ... xvi s. iii deniers de taille au marc de Troyes... » (195 pièces par marc de Troyes) puisque 26 s. 3 d. = 315, ce qui est impossible, tandis que 16 s. 3 d. = 195 est de toute évidence exact. Il faut dire que de tels rares cas d'inattention n'ont pour ainsi dire aucune influence sur l'excellente qualité du travail accompli.

3. À noter au passage que de la p. 168 à la p. 217 presque toutes les parties du texte ont été reprises littéralement et traduites de l'étude de O. ELSEN, *La monnaie des comtes de Flandre Louis de Nevers (1322-1346) et Louis de Male (1346-1384) d'après les comptes et ordonnances monétaires*, RBN CXLII (1995), p. 27-183.

4. R. CHALON, *Recherches sur les monnaies des comtes du Hainaut*, Bruxelles, 1848, p. 29.

5. V. GAILLARD, *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, Gand, 1852, p. 122-123.

6. *Messenger des Sciences et des Arts*, 1823, p. 348-350. Selon Ch. GILLEMANN, *Les premières frappes de grosse monnaie à Gand*, RBN LXXX (1928), p. 5, ce manuscrit « ... n'est autre qu'une des nombreuses copies des Antiquités de Flandre de Wielant (Philippe Wielant (1437-1520), jurisconsulte gantois, souvent appelé le président Wielant, parce qu'il a été président du Conseil de Flandre) ».

7. Voir p. 57-59 et notes 187-188.

8. H. LAURENT, *La loi de Gresham au Moyen Age*, Bruxelles, 1933.

9. H. VAN WERVEKE, À propos de la circulation monétaire entre la Flandre et le Brabant de 1284 à 1390, *Miscellanea Mediaevalia*, Gand, 1968.

10. P. COCKSHAW, À propos de la circulation monétaire entre la Flandre et le Brabant de 1284 à 1390, *Contributions à l'Histoire économique et sociale*, VI, Bruxelles, 1970-1971, p. 107-141.

11. J.R. DE MEY, *Les monnaies des comtes de Flandre (1384-1556)*, Bruxelles, 1985 (Numismatic Pocket 40).

12. H. E. VAN GELDER & M. HOC, *Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols 1424-1713*, Amsterdam, 1960.

13. Voir aussi, A. HAECK, *De munten van de graven van Vlaanderen (1555-1754)*, tome III, Bruxelles, 1979 (Numismatic Pocket 27), p. 60, n^{os} 720 et 721.